



Stratégie Régionale Sport-Santé La Réunion

2026-2030

Édito commun

ARS La Réunion (DG ARS) – DRAJES La Réunion (Le DRAJES)

Agence Régionale de Santé La Réunion

Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

L'activité physique est aujourd'hui reconnue comme l'un des leviers les plus efficaces pour préserver la santé, prévenir les maladies chroniques, favoriser le bien-être et renforcer la qualité de vie. Elle constitue également un formidable vecteur d'inclusion, de cohésion sociale et d'épanouissement individuel.

À La Réunion, les enjeux de santé publique sont particulièrement prégnants. Notre territoire est confronté à une prévalence élevée des maladies chroniques, à une progression de la sédentarité, à des inégalités sociales et territoriales de santé ainsi qu'au vieillissement progressif de sa population. Face à ces défis, nous partageons une conviction commune : le sport-santé constitue une réponse concrète, accessible et durable au service de la santé physique et mentale de toutes et tous.

Le déploiement de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2019-2024 a permis de poser de solides fondations. Grâce à la mobilisation conjointe des services de l'État, des collectivités, des professionnels de santé, du mouvement sportif, des associations et de nombreux partenaires, La Réunion s'est progressivement dotée d'une gouvernance partagée, d'un réseau de Maisons Sport-Santé, d'une offre d'activités sportives adaptées, sécurisée et de qualité sur l'ensemble du territoire et d'une dynamique partenariale aujourd'hui largement saluée.

La présente Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 s'inscrit dans cette continuité tout en ouvrant une nouvelle étape. Elle traduit notre volonté commune de renforcer la prévention, de favoriser l'accès de tous à une activité physique et sportive à des fins de santé, de dispositifs d'aller-vers et à une activité physique adaptée aux besoins de chacun, de poursuivre la structuration de véritables parcours sport-santé à l'échelle du territoire.

Fruit d'une démarche de concertation associant de nombreux acteurs institutionnels, professionnels et associatifs, cette stratégie est avant tout celle du territoire. Elle reflète une ambition collective et une responsabilité partagée : faire de l'activité physique un déterminant majeur de la santé des réunionnaises et des réunionnais tout au long de leur vie.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont contribué à son élaboration. Leur engagement témoigne de la vitalité du réseau sport-santé réunionnais et de sa capacité à construire ensemble des réponses adaptées aux besoins de notre population.

Nous sommes convaincus que cette stratégie contribuera, au cours des prochaines années, à améliorer durablement la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population réunionnaise.



**Le Directeur général de l'Agence
Régionale de Santé La Réunion**

**Le Délégué régional académique à la
Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**

Jean-Jacques COIPLÉ

Nicolas VOUILLON



COMMENT LIRE CETTE STRATÉGIE ?

La Stratégie Régionale Sport-Santé (SRSS) 2026-2030 constitue la feuille de route partagée des acteurs du sport-santé à La Réunion pour les cinq prochaines années. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030 tout en tenant compte des spécificités sanitaires, sociales et territoriales de La Réunion.

Ce document a été conçu pour être lu de manière progressive.

LA STRATÉGIE EST ORGANISÉE EN CINQ PARTIES :

01



POURQUOI UNE NOUVELLE STRATÉGIE ?

Elle présente les raisons qui ont conduit à l'élaboration d'une nouvelle stratégie et rappelle les principaux enseignements de la précédente SRSS. Elle met également en lumière les enjeux spécifiques auxquels notre territoire est confronté.

02



NOTRE VISION COMMUNE

Elle expose la vision commune portée par l'ensemble des partenaires ainsi que les ambitions régionales à l'horizon 2030.

03



LA DÉMARCHE ET LA GOUVERNANCE

Elle décrit la démarche de co-construction qui a présidé à l'élaboration de cette stratégie ainsi que la gouvernance retenue pour accompagner sa mise en œuvre et son suivi.

04



LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Elle présente les huit objectifs stratégiques qui structurent la politique régionale sport-santé.

05



LES FICHES ACTIONS

Elle rassemble les douze fiches actions qui constituent la traduction opérationnelle de cette stratégie. Elles précisent, pour chaque action, les objectifs poursuivis, les modalités de mise en œuvre, les partenaires mobilisés, les indicateurs de suivi ainsi que les principales échéances.



Cette stratégie se veut être **un document de référence, mais également un outil de travail partagé**. Elle a vocation à accompagner l'ensemble des acteurs : institutions, collectivités, mouvement sportif, professionnels de santé, établissements d'enseignement, associations et partenaires, dans le développement coordonné du sport-santé au bénéfice de toutes les Réunionnaises et de tous les Réunionnais.

PREAMBULE

L'activité physique est aujourd'hui reconnue comme l'un des déterminants majeurs de la santé. À chaque âge de la vie, elle contribue à prévenir les maladies chroniques, à préserver l'autonomie, à améliorer le bien-être psychique et à renforcer le lien social. À l'inverse, l'inactivité physique et la sédentarité constituent désormais des enjeux majeurs de santé publique, auxquels les pouvoirs publics sont appelés à répondre de manière coordonnée.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la **Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030**, portée conjointement par le ministère chargé des Sports et le ministère chargé de la Santé. Elle affirme une ambition forte : faire de l'activité physique un levier essentiel de prévention, de promotion de la santé et de qualité de vie, tout en invitant les territoires à adapter cette ambition à leurs réalités et aux besoins de leur population.

La **Stratégie Régionale Sport-Santé de La Réunion 2026-2030**, élaborée conjointement par l'Agence Régionale de Santé et la DRAJES en concertation avec les partenaires du territoire, constitue la feuille de route régionale pour les cinq prochaines années. Elle s'appuie sur les acquis de la première stratégie, les enseignements de la concertation régionale et les orientations de la Stratégie Nationale Sport-Santé afin de poursuivre la structuration d'une politique publique ambitieuse au service des Réunionnaises et des Réunionnais.

Plus qu'un document stratégique, cette stratégie régionale exprime une ambition collective : faire de l'activité physique un levier durable de prévention, de santé, d'inclusion et de qualité de vie, afin que chaque Réunionnaise et chaque Réunionnais puisse, quel que soit son âge, son état de santé ou son lieu de vie, accéder à une pratique physique adaptée à ses besoins.

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	5
SOMMAIRE.....	6
PARTIE I – Comprendre les enjeux.....	8
Chapitre 1 – Les orientations nationales	8
1.1 La Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030 (SNSS 2)	8
1.2 De l’ambition nationale à la déclinaison territoriale	9
Chapitre 2 - De la première SRSS à la nouvelle ambition 2030.....	11
2.1 Le Label.....	12
2.2 La formation régionale Sport-Santé.....	13
2.3 Les Maisons Sport-Santé	14
2.4 Une identité régionale progressivement affirmée	15
Chapitre 3 - La Réunion, un territoire aux enjeux spécifiques	16
3.1 Un contexte régional marqué par des fragilités démo-socio-économiques.....	16
3.2 L’état de santé de la population réunionnaise	17
3.3 Les comportements liés à l'activité physique : un enjeu majeur de santé publique	18
3.4 Les équipements sportifs : un levier d'accès à l'activité physique	19
PARTIE II – Une ambition commune pour 2030	21
Chapitre 4 - Notre vision et nos ambitions pour 2030	21
PARTIE III – Une stratégie construite collectivement.....	23
Chapitre 5 – Une stratégie construite par et pour les acteurs du territoire	23
5.1 Un état d’esprit de coopération au service du territoire	23
Chapitre 6 - Une gouvernance au service de l’action	25
PARTIE IV – Les orientations stratégiques de la SRSS.....	26
PARTIE V – Le plan d’actions.....	27
OBJECTIF 1 : Mettre en place les conditions d'une pratique d'activité physique accessible à tous	28
FICHE ACTION 1	28
Faciliter l'accès à une offre de sport-santé.....	28
FICHE ACTION 2	30
Faciliter l'accès aux équipements sportifs pour la pratique du	30
sport-santé.....	30
FICHE ACTION 3	32
Renforcer les Maisons Sport-Santé et les positionner comme pivots du sport-santé sur leur territoire	32
OBJECTIF 2 : Augmenter le niveau d'activité physique des jeunes de l'école à l'université	34
FICHE ACTION 4	34
Poursuivre la généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école élémentaire et en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)	34
FICHE ACTION 5	36
Développer l'activité physique des collégiens et lycéens éloignés d'une pratique régulière	36
FICHE ACTION 6	38
Définir un projet sport-santé avec l'Université de La Réunion et les établissements d'enseignement supérieur	38

OBJECTIF 3 : Sensibiliser les acteurs et développer l'activité physique dans le monde professionnel.....	40
FICHE ACTION 7	40
Inciter les entreprises et les trois versants de la fonction publique à proposer des dispositifs de promotion de l'activité physique et de lutte contre la sédentarité à leurs employés et agents.....	40
OBJECTIF 4 : Prévenir la perte d'autonomie des personnes avançant en âge par le sport-santé	42
FICHE ACTION 8	42
Déployer des actions sport-santé favorisant le maintien de l'autonomie des personnes avançant en âge, notamment dans le cadre des orientations du plan régional antichute.	42
FICHE ACTION 9	44
Harmoniser et développer le recours à l'Activité Physique Adaptée à des fins thérapeutiques	44
OBJECTIF 6 : Faire du Sport-Santé un levier de prévention des conduites addictives chez les jeunes	46
FICHE ACTION 10	46
Développer les actions de prévention des conduites addictives chez les jeunes par le sport-santé.....	46
OBJECTIF 7 : Renforcer la visibilité et favoriser l'appropriation de la Stratégie Régionale Sport-Santé (SRSS) par l'ensemble des publics.....	48
FICHE ACTION 11	48
Mettre en place une stratégie de communication de la SRSS.....	48
OBJECTIF 8 : Observer, évaluer et améliorer en continu la Stratégie Régionale Sport-Santé	50
FICHE ACTION 12	50
Structurer le suivi et l'évaluation de la Stratégie Régionale Sport-Santé	50
CONCLUSION	52
REMERCIEMENTS.....	53
GLOSSAIRE	55
ANNEXES	56

PARTIE I – Comprendre les enjeux

Chapitre 1 – Les orientations nationales

1.1 La Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030 (SNSS 2)

La Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030 affirme l'activité physique et sportive comme un déterminant majeur de la santé et un levier essentiel de prévention, de bien-être et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Face à la progression de la sédentarité, des maladies chroniques et des enjeux de santé mentale, elle porte une ambition forte : inscrire durablement l'activité physique dans le quotidien de chacun, quels que soient son âge, son état de santé ou son parcours de vie.

Cette stratégie repose sur une approche interministérielle mobilisant les acteurs de la santé, du sport, de l'éducation, du médico-social, des collectivités territoriales, de la recherche et du monde associatif. Elle fixe un cadre national commun qui guide l'action des territoires et favorise une mise en œuvre coordonnée des politiques publiques.

La Stratégie Nationale Sport-Santé s'appuie sur cinq objectifs et douze actions prioritaires.

5 objectifs, 12 actions

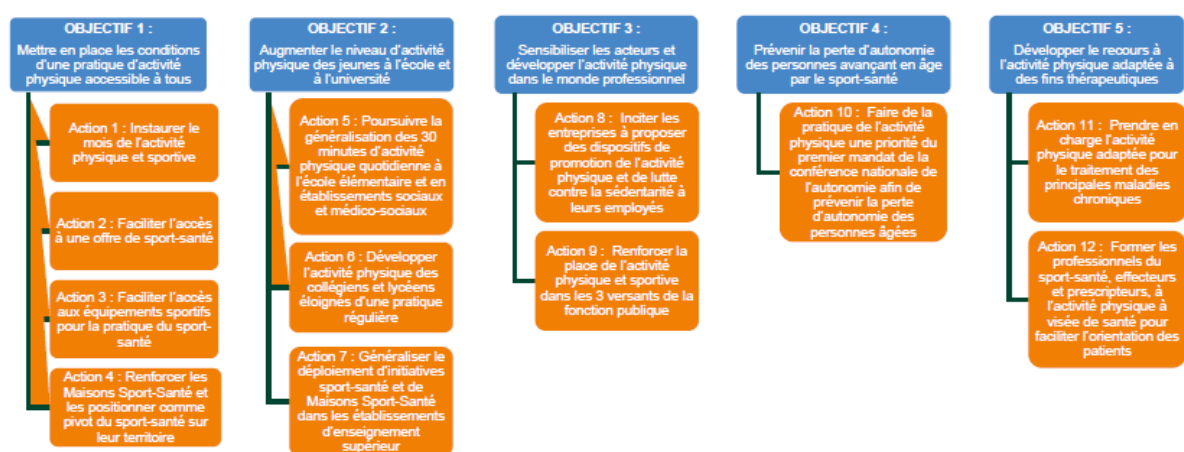


Schéma des 5 objectifs et 12 actions de la SNSS 2

1.2 De l'ambition nationale à la déclinaison territoriale

Cette ambition nationale constitue le socle de la présente Stratégie Régionale Sport-Santé. Toutefois, sa mise en œuvre ne peut être uniforme. Les caractéristiques démographiques, sanitaires, sociales et géographiques de La Réunion, ainsi que l'organisation de ses acteurs, nécessitent une adaptation des orientations nationales aux réalités du territoire.

La Stratégie Nationale Sport-Santé rappelle que sa réussite repose sur la capacité des territoires à construire une réponse coordonnée et adaptée aux besoins locaux. À ce titre, la stratégie régionale poursuit plusieurs objectifs :

- organiser la coordination entre secteurs sanitaire, médico-social, sportif et territorial ;
- adapter les réponses aux besoins spécifiques des populations ;
- garantir la cohérence entre politiques publiques régionales et dispositifs nationaux ;
- réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès à l'activité physique.

Dans cette perspective, la Stratégie Régionale Sport-Santé (SRSS) ne constitue pas une simple déclinaison de la stratégie nationale. Elle en est la traduction territoriale, adaptée aux besoins, aux ressources et aux spécificités de La Réunion.

Elle vise à inscrire durablement le sport-santé dans une approche territoriale intégrée, en articulation avec les projets régionaux de santé, les politiques de prévention et les dynamiques locales, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.

La SRSS s'inscrit ainsi en cohérence avec plusieurs cadres stratégiques régionaux.

Du point de vue des politiques sportives, le **Projet Sportif Territorial 2024–2029** porté par la Conférence Régionale du Sport intègre un objectif visant le développement d'une politique territoriale sport-santé ambitieuse et structurée à La Réunion.

Quant à la politique régionale de santé, la SRSS 2026-2030 s'inscrit en parfaite cohérence avec le Projet Régional de Santé (PRS 2023-2033) et en renforce les priorités, en faisant de l'activité physique un levier transversal pour améliorer la santé des Réunionnais. En effet, le sport-santé constitue un outil déterminant pour répondre aux enjeux majeurs de santé publique identifiés à La Réunion, en agissant sur les déterminants de la santé et en complétant les dispositifs existants.

Cette stratégie s'articule particulièrement avec :

Le Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète et l'Obésité (PRNDO), en promouvant l'activité physique comme moyen de prévention et de prise en charge des maladies métaboliques, notamment pour réduire les complications liées à ces pathologies.

Le Plan régional antichute, en développant des actions adaptées pour préserver l'autonomie des personnes âgées, réduire les risques de dépendance et améliorer leur qualité de vie.

La Feuille de route régionale sur le cancer, en intégrant le sport-santé dans les parcours de prévention, de soins et de réhabilitation pour améliorer la qualité de vie des patients et limiter les récives.

Les actions régionales de prévention et de prise en charge des maladies cardio-vasculaires, en utilisant l'activité physique adaptée comme levier pour réduire les facteurs de risque (sédentarité, hypertension, surpoids) et améliorer la santé cardiovasculaire de la population. Cette articulation vise à renforcer les parcours de soins et à compléter les dispositifs existants, tels que les programmes de réadaptation cardiaque.

Les politiques de santé mentale et de lutte contre les addictions, en mobilisant le sport-santé comme outil de prévention et d'accompagnement des publics vulnérables.

La politique régionale de santé au travail, en renforçant les articulations avec les acteurs de la prévention et de la santé au travail afin de promouvoir l'activité physique et de lutter contre les comportements sédentaires en milieu professionnel. Cette convergence contribue à faire des environnements de travail des espaces favorables à la santé et au bien-être des salariés et des agents, en complément des démarches de prévention des risques professionnels.

En s'appuyant sur ces synergies, la SRSS contribue à une approche globale et intégrée de la santé, renforçant l'impact des politiques publiques en faveur du bien-être de la population réunionnaise. Elle permet de coordonner les actions, d'éviter les redondances et de maximiser l'efficacité des dispositifs existants, tout en répondant aux spécificités locales. Cette articulation avec la politique régionale de santé garantit une cohérence d'action et une optimisation des ressources, pour une santé durable et accessible à tous.

Chapitre 2 - De la première SRSS à la nouvelle ambition 2030

La politique sport-santé connaît depuis plusieurs années un développement constant, tant au niveau national que régional. La reconnaissance des bénéfices de l'activité physique sur la santé, la prévention des maladies chroniques, le bien-être psychologique et le maintien de l'autonomie a progressivement conduit les pouvoirs publics à structurer une politique publique ambitieuse, fondée sur une approche interministérielle associant les secteurs de la santé, du sport, de l'éducation, du médico-social et des collectivités territoriales.

À La Réunion, cette dynamique s'est concrétisée par l'élaboration de la première Stratégie Régionale Sport-Santé, mise en œuvre sur la période 2019-2024. Celle-ci a permis de fédérer les acteurs autour d'une vision commune et de poser les bases d'un réseau régional structuré.

Elle a notamment favorisé le développement de l'offre Sport-Santé Bien-Être, la structuration d'une offre de formation régionale en articulation avec les formations fédérales et universitaires, la montée en puissance des Maisons Sport-Santé, le renforcement des coopérations entre les secteurs sanitaire et sportif, ainsi que l'émergence d'une culture partenariale aujourd'hui largement reconnue.



Schéma de la SRSS 2019 – 2024

Au cours de cette première période, de nombreuses initiatives ont vu le jour grâce à l'engagement des institutions, des collectivités, du mouvement sportif, des professionnels de santé, des associations et de l'ensemble des partenaires mobilisés.

Cette dynamique a permis d'améliorer la visibilité de l'offre sport-santé sur le territoire et de renforcer progressivement les parcours d'accompagnement des publics.

2.1 Le Label

La première Stratégie Régionale Sport-Santé a permis de structurer un **dispositif régional de labellisation** garantissant la qualité, la sécurité et la lisibilité de l'offre Sport-Santé à La Réunion. Porté conjointement par l'ARS, et la DRAJES en lien avec leurs partenaires, le **label Sport Santé Bien-Être (SSBE)** constitue aujourd'hui un référentiel commun pour les structures engagées dans le développement d'une activité physique à des fins de santé.

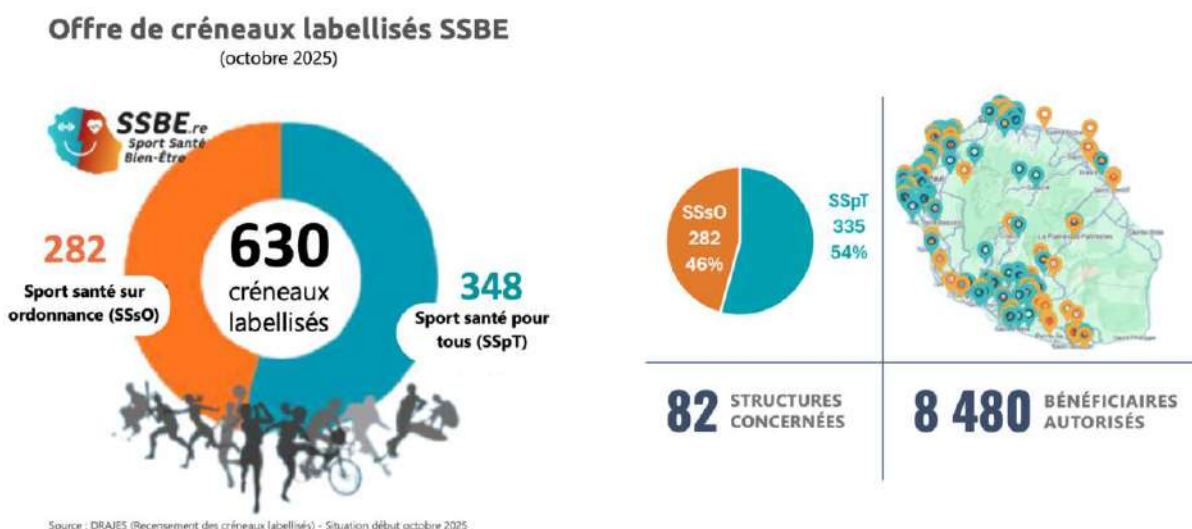
Il repose sur des critères partagés relatifs à la qualification des intervenants, à l'adaptation des pratiques aux différents publics, à la qualité de l'encadrement et à l'inscription des structures dans un parcours Sport-Santé coordonné.

Le dispositif distingue deux niveaux d'offre complémentaires :

- ⇒ **Sport Santé pour Tous (SSpT)**, destiné aux personnes pouvant pratiquer une activité physique en l'absence de contre-indication médicale ;
- ⇒ **Sport Santé sur Ordonnance (SSsO)**, destiné aux personnes atteintes d'une affection de longue durée ou maladie chronique, présentant des facteurs de risque ou en situation de perte d'autonomie, pouvant bénéficier d'une activité physique adaptée sur prescription médicale.

La plateforme régionale SSBE.RE constitue un outil structurant de ce dispositif. Elle permet d'identifier les structures labellisées, de renforcer la lisibilité de l'offre et de faciliter l'orientation des publics et des professionnels vers des créneaux adaptés.

L'infographie ci-dessous présente les créneaux labellisés SSBE et les principaux chiffres du dispositif.



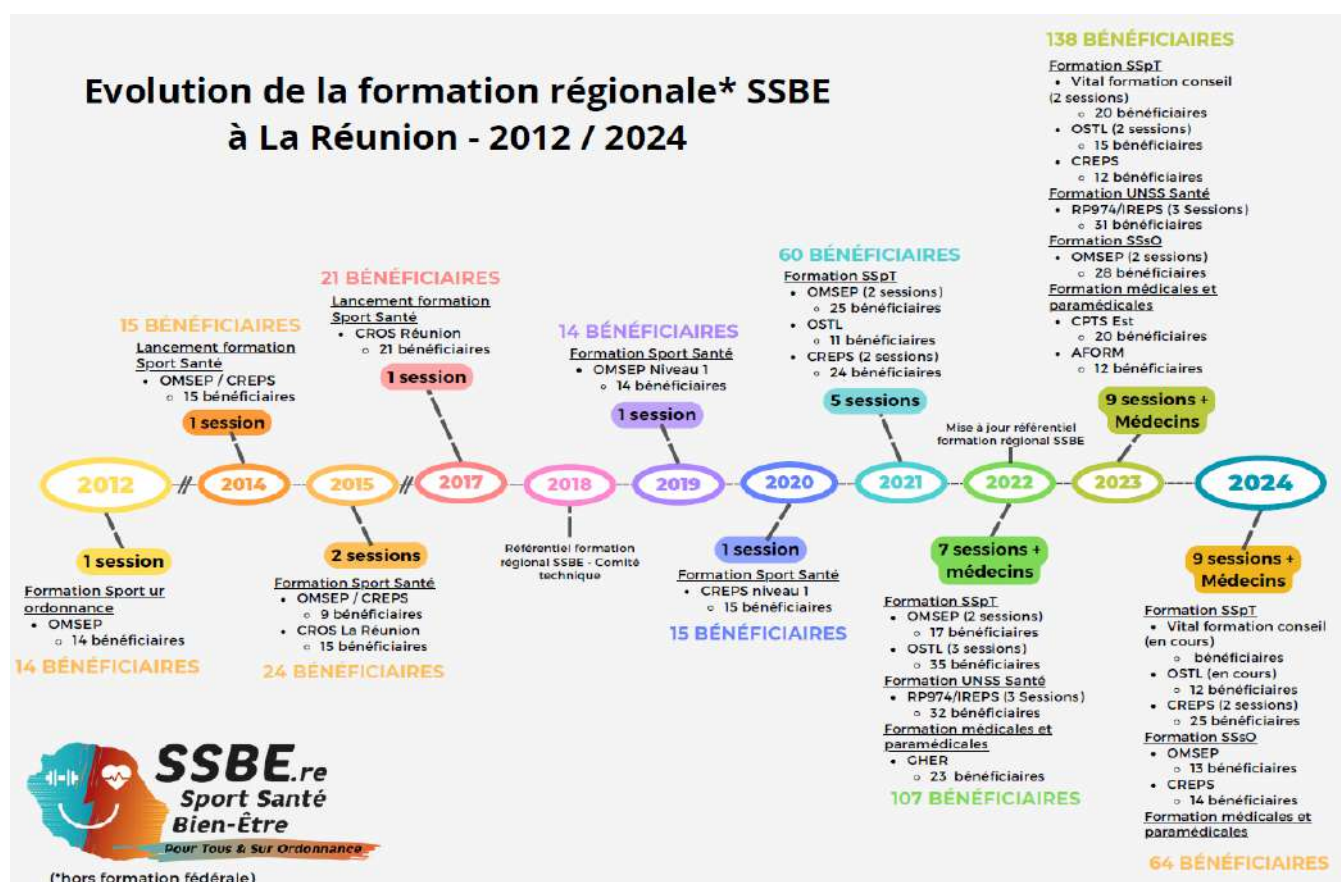
2.2 La formation régionale Sport-Santé

La structuration de la politique régionale Sport-Santé s'est appuyée sur un investissement constant dans le développement des compétences des professionnels et des bénévoles. Depuis plus de dix ans, l'ARS, la DRAJES et leurs partenaires institutionnels, universitaires et sportifs ont progressivement construit une offre régionale de formation cohérente, complémentaire et adaptée aux besoins du territoire.

Cette dynamique associe les formations fédérales, universitaires et professionnelles, les actions de sensibilisation ainsi que les parcours spécifiques dédiés au Sport-Santé et à l'Activité Physique Adaptée (APA). Elle contribue à renforcer les compétences des intervenants, à harmoniser les pratiques et à garantir un accompagnement de qualité adapté aux différents publics.

Au-delà du développement des compétences, cette stratégie de formation a contribué à faire émerger une **culture commune du Sport-Santé**, fondée sur des référentiels partagés, une meilleure connaissance mutuelle des acteurs et une coopération renforcée entre les secteurs du sport et de la santé.

La frise ci-dessous illustre la montée en puissance progressive de cette stratégie de formation, devenue l'un des leviers majeurs du développement du Sport-Santé à La Réunion.



Frise chronologique des formations.

2.3 Les Maisons Sport-Santé

La première Stratégie Régionale Sport-Santé a accompagné le développement des Maisons Sport-Santé (MSS) sur l'ensemble du territoire réunionnais. Véritables acteurs de proximité, elles constituent aujourd'hui un maillon essentiel de l'organisation régionale du Sport-Santé en facilitant l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes souhaitant reprendre ou développer une activité physique adaptée à leur situation.

Habilitées conjointement par l'État, via la DRAJES, et l'Agence Régionale de Santé, les Maisons Sport-Santé se sont progressivement structurées en un réseau d'opérateurs aux compétences complémentaires, contribuant à renforcer la coordination entre les secteurs du sport, de la santé, du médico-social et des collectivités.

Avec 13 Maisons Sport-Santé, La Réunion dispose désormais d'un maillage territorial permettant de proposer un accompagnement de proximité sur une large partie du territoire.

Au-delà de leur mission d'accueil et d'orientation, les Maisons Sport-Santé jouent un rôle croissant dans la coordination des parcours Sport-Santé, l'animation des réseaux locaux et le développement des coopérations entre les professionnels de santé, les collectivités, les associations et les structures sportives.

Cette structuration constitue aujourd'hui un socle solide sur lequel la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 entend s'appuyer afin de conforter les Maisons Sport-Santé comme acteurs pivots du développement territorial du Sport-Santé.



9 998 Personnes ont bénéficié d'une information

2 060 Personnes ont été prises en charge dans le cadre d'un programme d'activité physique et sportive

1 695 Personnes ont été prises en charge dans le cadre d'un programme d'activité physique adaptée (APA)

Sources : Site ssbe.re, Enquête de fonctionnement des MSS en 2025

2.4 Une identité régionale progressivement affirmée

La première Stratégie Régionale Sport-Santé a permis de renforcer progressivement la visibilité de la politique Sport-Santé à La Réunion en développant des outils communs, une identité régionale partagée et des supports destinés à améliorer la lisibilité de l'offre auprès des professionnels comme du grand public.

Cette dynamique s'est notamment traduite par la création du label Sport Santé Bien-Être, le développement de la plateforme SSBE.RE, la production de supports de communication communs et la valorisation régulière des initiatives portées par les partenaires du territoire.

Au fil des années, ces actions ont contribué à faire émerger une identité régionale reconnue, facilitant l'identification des dispositifs Sport-Santé et renforçant la cohérence des messages diffusés auprès des usagers, des professionnels de santé, des collectivités et du mouvement sportif.

Cette première étape constitue un socle solide pour accompagner la nouvelle ambition portée par la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030, qui vise à renforcer d'avantage la visibilité, l'accessibilité et l'appropriation du Sport-Santé par l'ensemble des Réunionnaises et des Réunionnais.



Chapitre 3 - La Réunion, un territoire aux enjeux spécifiques

3.1 Un contexte régional marqué par des fragilités démo-socio-économiques

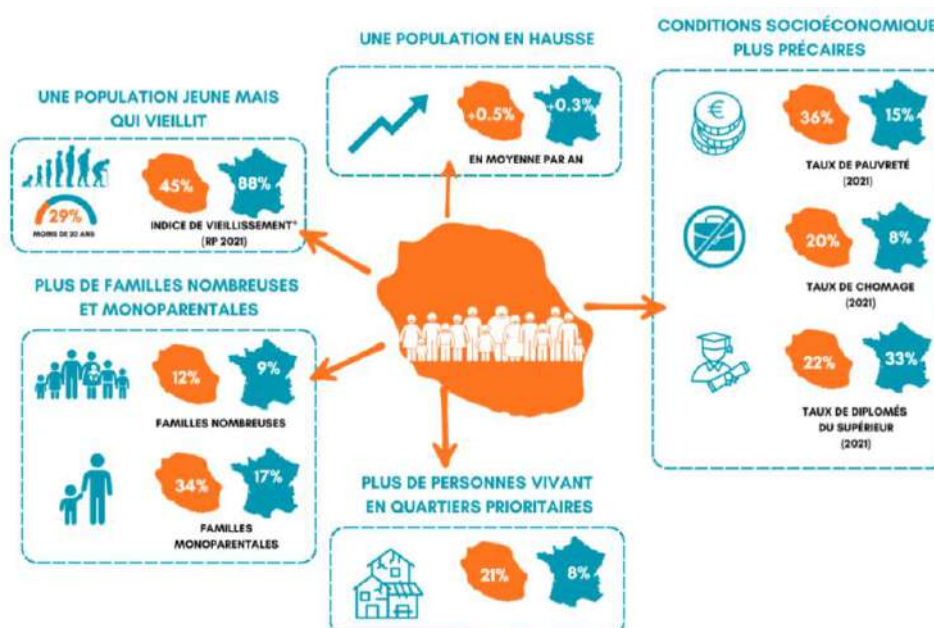
Les enjeux de santé à La Réunion s'inscrivent dans un contexte démographique, social et économique singulier qui influence directement les conditions de vie de la population et les possibilités d'accès à une pratique régulière d'activité physique.

Malgré une croissance démographique soutenue et une population encore relativement jeune, le territoire connaît un vieillissement progressif de sa population. Dans le même temps, il demeure confronté à d'importantes fragilités socio-économiques, caractérisées notamment par un niveau élevé de précarité, un chômage important, des inégalités de revenus, un taux d'illettrisme supérieur à la moyenne nationale et une forte proportion de familles monoparentales.

Ces facteurs constituent autant de déterminants sociaux de la santé susceptibles de limiter l'accès aux pratiques physiques et sportives, qu'il s'agisse de contraintes financières, de difficultés de mobilité, d'un éloignement des équipements ou encore d'un moindre recours aux actions de prévention.

Dans ce contexte, le développement du Sport-Santé ne peut se limiter à une offre de pratique. Il suppose une approche territorialisée, attentive aux besoins des publics les plus vulnérables, afin de réduire durablement les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les vulnérabilités socio-économique majeures à l'île de la Réunion



Source : Insee (RP 2022, Enquête Emploi) - Exploitation ORS La Réunion

*ration des 65 ans et + sur les moins de 20 ans - ** Ménages avec des familles monoparentales -

3.2 L'état de santé de la population réunionnaise

L'état de santé de la population réunionnaise demeure globalement moins favorable que celui observé en France hexagonale, malgré une population plus jeune. La Réunion présente une mortalité prématurée plus élevée, une espérance de vie plus faible et une prévalence importante des maladies chroniques, témoignant d'un poids sanitaire particulièrement marqué pour le territoire.

Cette situation s'accompagne d'une évolution démographique majeure, marquée par un vieillissement rapide de la population réunionnaise. D'ici 2050, la part des personnes âgées de 60 ans et plus devrait passer de 17 % à 26 %, entraînant une augmentation des besoins en prévention, en maintien de l'autonomie et en accompagnement des personnes vivant avec une ou plusieurs pathologies chroniques. Dans ce contexte, l'activité physique constitue un levier essentiel pour préserver l'autonomie et la qualité de vie et limiter les conséquences liées à l'avancée en âge.

Evolution de la structure démographique de La Réunion à l'horizon 2050



Source : Insee Analyses Réunion ; N° 77 - 2022

Parallèlement, la progression des affections de longue durée (ALD), du diabète, de l'obésité, des maladies cardio-neurovasculaires, respiratoires ou encore des cancers confirme que les enjeux de santé publique dépassent désormais la seule prise en charge curative. Ils nécessitent le renforcement d'une politique ambitieuse de prévention, de promotion de la santé et de recours à l'Activité Physique Adaptée (APA) tout au long du parcours de vie.



En 2023, **22 % de la population** était prise en charge au titre d'une affection de longue durée (ALD), contre 15 % en 2012. Les maladies métaboliques, cardio-neurovasculaires, respiratoires, psychiatriques et les cancers figurent parmi les principales pathologies prises en charge, avec des prévalences supérieures à celles observées au niveau national.

ZOOM SUR : LE DIABÈTE ET L'OBÉSITÉ

Nombre de réunionnais pris en charge pour leur pathologie chronique par le système de santé en 2023

Diabète	87 400
Maladie cardio-neurovasculaire	54 090
Maladie psychiatrique	35 320
Cancer	26 760
Maladie neurologique ou dégénérative	20 190
Insuffisance rénale chronique	2 015

Source : Cartographie des pathologies et des dépenses (Assurance Maladie)



83 400

Réunionnais pris en charge pour un diabète

13% de la population adulte réunionnaise



1 Réunionnais sur 10



15%

Des Réunionnais en situation d'obésité



1 Réunionnais sur 7

Sources : SNDS/SNIIRAM (Cartographie des pathologies / Exploitation Assurance Maladie) - Sources : Baromètre de Santé publique France 2021 – DROM (SpF, Exploitation ORS La Réunion)

Les données présentées illustrent l'ampleur de ces enjeux sanitaires et soulignent la nécessité de développer une offre Sport-Santé accessible, coordonnée et adaptée aux besoins des différents publics. Face à ces évolutions, le développement d'une pratique régulière d'activité physique et sportive constitue un levier majeur pour prévenir les maladies chroniques, préserver l'autonomie, améliorer la qualité de vie et réduire durablement les inégalités de santé. Ces constats fondent l'ambition de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030.

3.3 Les comportements liés à l'activité physique : un enjeu majeur de santé publique

La pratique régulière d'une activité physique constitue l'un des principaux facteurs de prévention des maladies chroniques et de préservation de la santé. Pourtant, les comportements observés à La Réunion montrent que de nombreux habitants demeurent insuffisamment actifs ou présentent des habitudes de vie défavorables à leur santé.

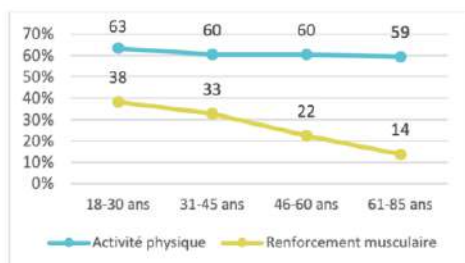
Si une majorité d'adultes déclare atteindre les recommandations en matière d'activité physique, cette situation masque d'importantes disparités selon le sexe, l'âge et le niveau socio-économique. Les femmes, les personnes les moins diplômées et les publics les plus précaires présentent des niveaux de pratique plus faibles, révélant des inégalités persistantes d'accès à une activité physique favorable à la santé.

Par ailleurs, le renforcement musculaire, pourtant recommandé pour préserver les capacités fonctionnelles, prévenir les chutes et favoriser un vieillissement en bonne santé, demeure insuffisamment pratiqué par une large partie de la population. Ce constat rappelle que la promotion de l'activité physique ne peut se limiter aux seules recommandations d'endurance, mais doit intégrer l'ensemble des dimensions favorables à la santé.

Enfin, les comportements sédentaires progressent, notamment chez les jeunes adultes. Or, **la sédentarité constitue un facteur de risque à part entière, indépendant de la pratique d'une activité physique régulière.** Réduire le temps passé en position assise

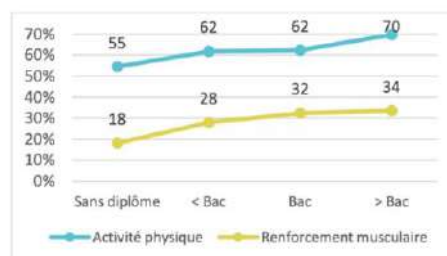
et favoriser des modes de vie plus actifs représentent désormais un enjeu complémentaire des politiques de promotion de l'activité physique.

Pratique recommandée de l'activité physique et du renforcement musculaire à La Réunion en 2021 selon l'âge (en %)



Champ : Personnes de 18 à 85 ans domiciliées à La Réunion en 2021
Source : Enquête Baromètre de Santé publique France DROM 2021
Exploitation : ORS La Réunion

Pratique recommandée de l'activité physique et du renforcement musculaire à La Réunion



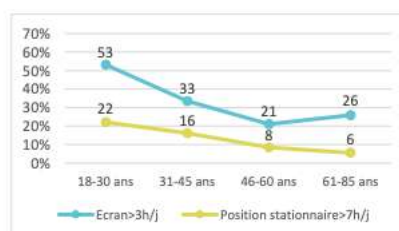
Champ : Personnes de 18 à 85 ans domiciliées à La Réunion en 2021
Source : Enquête Baromètre de Santé publique France DROM 2021
Exploitation : ORS La Réunion

Pratique recommandée de l'activité physique et du renforcement musculaire à La Réunion en 2021 selon l'âge (en % + intervalle de confiance à 95%).

	Hommes N=803	Femmes N=1 201	Ensemble N=2 004
Niveau d'activité physique conforme aux recommandations			
	70,3 [66,4-74,0]	52,5 [49,0-56,0]	60,8 [58,2-63,4]
Renforcement musculaire conforme aux recommandations			
	35,5 [31,5-39,8]	18,4 [15,9-21,1]	26,4 [24,0-28,9]

Champ : Personnes de 18 à 85 ans domiciliées à La Réunion en 2021
Source : Enquête Baromètre de Santé publique France DROM 2021
Exploitation : ORS La Réunion

Excès de sédentarité à La Réunion en 2021



Champ : Personnes de 18 à 85 ans domiciliées à La Réunion en 2021
Source : Enquête Baromètre de Santé publique France DROM 2021
Exploitation : ORS La Réunion

Ces constats confirment que les politiques publiques doivent agir simultanément sur trois leviers : **augmenter le niveau d'activité physique, réduire la sédentarité et favoriser des comportements de santé durables**, afin de répondre aux enjeux sanitaires propres au territoire réunionnais.

3.4 Les équipements sportifs : un levier d'accès à l'activité physique

Le développement de la pratique d'une activité physique régulière dépend également de l'existence d'équipements sportifs accessibles, adaptés et répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. La qualité de l'environnement de pratique constitue un déterminant essentiel de l'engagement durable des populations dans une activité physique favorable à la santé.

À La Réunion, malgré les investissements réalisés au cours des dernières années, le territoire demeure confronté à un déficit historique d'équipements sportifs ainsi qu'à des disparités territoriales importantes. Certaines communes disposent d'une offre limitée ou d'infrastructures fortement sollicitées, réduisant les possibilités de développer de nouveaux créneaux dédiés au Sport-Santé.

Au-delà du nombre d'équipements, les enjeux portent également sur leur accessibilité, leur adaptation aux différents publics, leur disponibilité et l'optimisation de leur utilisation. Ces éléments conditionnent directement la capacité des acteurs à proposer une offre de proximité répondant aux besoins de la population.

Dans ce contexte, **l'amélioration de l'accès aux équipements sportifs, l'optimisation de leur utilisation, leur adaptation aux différents publics et une meilleure coordination entre les acteurs** constituent des leviers stratégiques pour réduire les inégalités territoriales, favoriser la pratique régulière d'une activité physique et accompagner le développement du Sport-Santé sur l'ensemble du territoire réunionnais..

Au-delà des équipements sportifs traditionnels, **La Réunion bénéficie également d'un patrimoine naturel exceptionnel, d'espaces publics et d'Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) propices à la pratique d'activités physiques de pleine nature**. Leur valorisation constitue un levier majeur pour favoriser une activité physique de proximité, accessible au plus grand nombre et respectueuse des enjeux environnementaux. Leur mobilisation, en lien avec les collectivités territoriales et le Conseil départemental dans le cadre de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), représente une opportunité majeure pour développer des environnements favorables à la santé et renforcer durablement l'activité physique sur l'ensemble du territoire.



PARTIE II – Une ambition commune pour 2030

Chapitre 4 : Notre vision et nos ambitions pour 2030

La Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 s'inscrit dans la continuité des acquis de la première stratégie tout en répondant aux nouveaux défis sanitaires, sociaux et démographiques auxquels La Réunion est confrontée. Les enseignements du diagnostic territorial et de la concertation menée avec les partenaires ont confirmé la nécessité de poursuivre la structuration d'une politique régionale ambitieuse, capable d'agir durablement sur les déterminants de la santé.

Au cours des dernières années, le territoire s'est doté d'une gouvernance reconnue, d'un réseau de Maisons Sport-Santé, d'un dispositif régional de labellisation, d'une dynamique de formation et d'outils facilitant l'accès à une offre Sport-Santé de qualité. Ces fondations constituent aujourd'hui un socle solide sur lequel construire une nouvelle étape de développement.

La stratégie régionale porte désormais une ambition plus large : faire de l'activité physique un réflexe de santé, accessible à chacun tout au long de la vie, quels que soient son âge, son état de santé, son niveau de pratique ou son territoire de résidence.

Cette ambition repose sur une conviction partagée : **le Sport-Santé constitue un levier transversal de prévention, de promotion de la santé, de cohésion sociale, d'inclusion et de qualité de vie.**

À l'horizon 2030, les partenaires de la Stratégie Régionale Sport-Santé partagent une ambition commune :

“ « Améliorer l'état de santé de la population réunionnaise en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie ».

Cette ambition collective se traduit par six engagements qui guideront l'ensemble des actions conduites au cours de la période 2026-2030. Elles expriment la manière dont les partenaires souhaitent transformer durablement la politique Sport-Santé à La Réunion.

Nos six engagements pour 2030

1. Nous nous engageons à faire de l'activité physique un réflexe santé à tous les âges de la vie

Développer une culture de l'activité physique dès le plus jeune âge et accompagner chaque période de la vie par une offre adaptée aux besoins de la population.

2. Nous nous engageons à garantir une offre Sport-Santé accessible, lisible et de qualité

Renforcer la structuration territoriale du réseau Sport-Santé afin que chaque habitant puisse identifier et accéder facilement une offre adaptée, sécurisée et de qualité.

3. Nous nous engageons à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

Développer des réponses adaptées aux publics les plus éloignés de la pratique physique et aux territoires les moins bien dotés.

4. Nous nous engageons à renforcer les coopérations entre les acteurs

Consolider les liens entre les secteurs du sport, de la santé, du médico-social, de l'éducation, du monde économique et des collectivités pour construire de véritables parcours Sport-Santé.

5. Nous nous engageons à développer une culture commune du Sport-Santé

Poursuivre la professionnalisation des intervenants, favoriser le partage des connaissances et renforcer la diffusion des bonnes pratiques.

6. Nous nous engageons à inscrire durablement le Sport-Santé dans les politiques publiques réunionnaises

Faire de la Stratégie Régionale Sport-Santé un cadre de référence partagé permettant de coordonner les actions, d'évaluer les résultats et d'adapter en permanence les réponses aux besoins du territoire.

PARTIE III – Une stratégie construite collectivement

Chapitre 5 – Une stratégie construite par et pour les acteurs du territoire

5.1 Un état d'esprit de coopération au service du territoire

La Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 est le fruit d'une démarche de concertation associant les acteurs du Sport-Santé à La Réunion.

La démarche a été lancée à l'occasion du **séminaire régional du 9 avril 2026**, qui a réuni près de **100 participants**, témoignant d'une forte mobilisation des partenaires institutionnels, des collectivités territoriales, du mouvement sportif, des professionnels de santé, des Maisons Sport-Santé, du secteur médico-social et des associations.

Cette démarche de co-construction répond à une conviction partagée : les politiques Sport-Santé gagnent en efficacité lorsqu'elles sont élaborées avec les acteurs qui les mettent en œuvre au quotidien. La diversité des profils réunis a permis de croiser les expertises, de confronter les réalités de terrain et de construire des réponses adaptées aux spécificités du territoire réunionnais.

Les six groupes de travail ont été constitués autour des principaux enjeux identifiés lors du diagnostic territorial et des orientations de la Stratégie Nationale Sport-Santé :



Les propositions issues de l'ensemble des ateliers ont été consolidées, hiérarchisées puis traduites en **douze fiches actions** constituant la feuille de route opérationnelle de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030.

Au-delà de l'élaboration des douze fiches actions, cette démarche a permis de renforcer les liens entre les acteurs, de partager une vision commune du Sport-Santé et de poser les bases d'une gouvernance durable fondée sur la coopération, la complémentarité et la recherche de solutions adaptées aux réalités du territoire réunionnais.



Démarche de Co-construction de la Stratégie Régionale Sport-Santé SRSS 2026-2030

Focus – Le groupe de travail « Sport-Santé sur Ordonnance » Une attention particulière a été portée au groupe de travail consacré au Sport-Santé sur Ordonnance, qui a rassemblé un large panel d'acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et sportif. Les échanges ont permis de partager les constats, de faire converger les pratiques et de construire une vision commune du parcours Sport-Santé sur Ordonnance. Ils ont également mis en évidence les conditions nécessaires à son développement : une meilleure articulation entre les prescripteurs, les Maisons Sport-Santé et les structures proposant une activité physique adaptée, ainsi qu'un renforcement de la coordination territoriale pour garantir un parcours plus lisible, sécurisé et accessible aux bénéficiaires.

Chapitre 6 - Une gouvernance au service de l'action

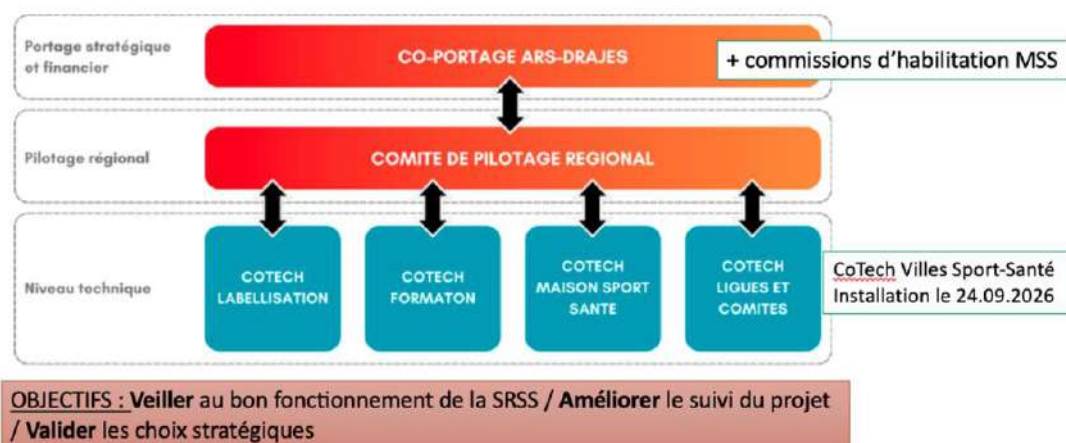
La mise en œuvre de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 repose sur une gouvernance régionale structurée, fondée sur le copilotage de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la DRAJES. Cette organisation traduit la volonté de conduire une politique publique pleinement partagée entre les secteurs de la santé et du sport, en associant l'ensemble des partenaires institutionnels, des collectivités territoriales, du mouvement sportif, des professionnels de santé, du secteur médico-social et des acteurs de terrain.

Cette gouvernance s'appuie sur plusieurs instances complémentaires permettant d'assurer le pilotage stratégique, la coordination opérationnelle et le suivi des actions engagées. **Le comité de pilotage régional Sport-Santé** définit les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre. **Les comités techniques thématiques** (Maisons Sport-Santé, formation, labellisation, communication...) assurent le suivi opérationnel des dispositifs et favorisent l'amélioration continue des outils régionaux. Le réseau des référents Sport-Santé des ligues et comités sportifs régionaux, animé par le CROS, contribue quant à lui à la diffusion des orientations de la stratégie auprès du mouvement sportif.

Soucieuse de renforcer l'ancrage territorial de la politique Sport-Santé, la gouvernance régionale s'appuie également sur un **comité technique "Villes Sport-Santé"**, destiné à renforcer l'articulation avec les collectivités territoriales, les Contrats Locaux de Santé (CLS), les Projets Sportifs Locaux (PSL) et les autres politiques locales favorisant l'activité physique comme déterminant de santé.

Cette organisation favorise une gouvernance agile, fondée sur la coopération, la complémentarité des compétences et le partage d'expériences. Elle constitue l'un des facteurs clés de réussite de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030, en garantissant un pilotage partagé, un suivi régulier des actions et une capacité d'adaptation permanente aux besoins du territoire.

GOVERNANCE STRATEGIQUE ET OPERATIONNELLE



PARTIE IV – Les orientations stratégiques de la SRSS

Les enseignements du diagnostic territorial, les orientations de la Stratégie Nationale Sport-Santé et les travaux de concertation ont permis d'identifier **huit objectifs stratégiques prioritaires** pour la période 2026-2030.

Ces objectifs traduisent l'ambition régionale de développer une politique Sport-Santé cohérente, accessible et durable, en agissant tout au long du parcours de vie, du plus jeune âge à l'avancée en âge, tout en renforçant la qualité de l'offre, les coopérations entre les acteurs et l'évaluation des actions engagées.

Chacun de ces objectifs est décliné en une ou plusieurs fiches actions constituant la feuille de route opérationnelle de la Stratégie Régionale Sport-Santé.

Ensemble, ils forment un cadre d'action partagé permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires autour de priorités communes au service de la santé des Réunionnaises et des Réunionnais.



Les 8 objectifs stratégiques prioritaires

PARTIE V – Le plan d’actions

Les fiches actions constituent la traduction opérationnelle des ambitions portées par la présente stratégie.

OBJECTIF 1 : Mettre en place les conditions d'une pratique d'activité physique accessible à tous

Action 1 – Faciliter l'accès à une offre de sport-santé

Action 2 – Faciliter l'accès aux équipements sportifs pour la pratique du sport-santé

Action 3 – Renforcer les Maisons Sport-Santé et les positionner comme pivots du sport-santé sur leur territoire

OBJECTIF 2 : Augmenter le niveau d'activité physique des jeunes de l'école à l'université

Action 4 – Poursuivre la généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école élémentaire et en ESMS

Action 5 – Développer l'activité physique des collégiens et lycéens éloignés d'une pratique régulière

Action 6 – Définir un projet sport-santé avec l'Université de La Réunion et les établissements d'enseignement supérieur

OBJECTIF 3 : Sensibiliser les acteurs et développer l'activité physique dans le monde professionnel

Action 7 – Inciter les entreprises et les trois versants de la fonction publique à proposer des dispositifs de promotion de l'activité physique et de lutte contre la sédentarité

OBJECTIF 4 : Prévenir la perte d'autonomie des personnes avançant en âge par le sport-santé

Action 8 – Déployer des actions sport-santé favorisant le maintien de l'autonomie des personnes avançant en âge, notamment dans le cadre des orientations du Plan régional antichute.

OBJECTIF 5 : Renforcer le recours à l'Activité Physique Adaptée (APA) à des fins thérapeutiques

Action 9 – Harmoniser et développer le recours à l'activité physique adaptée à des fins thérapeutiques.

OBJECTIF 6 : Faire du Sport-Santé un levier de prévention des conduites addictives chez les jeunes

Action 10 – Développer les actions de prévention des conduites addictives chez les jeunes par le sport-santé

OBJECTIF 7 : Renforcer la visibilité et favoriser l'appropriation de la SRSS par l'ensemble des publics

Action 11 – Mettre en place une stratégie de communication de la SRSS

OBJECTIF 8 : Observer, évaluer et améliorer en continu la Stratégie Régionale Sport-Santé

Action 12 – Structurer le suivi et l'évaluation de la Stratégie Régionale Sport-Santé

OBJECTIF 1 : Mettre en place les conditions d'une pratique d'activité physique accessible à tous

FICHE ACTION 1

Faciliter l'accès à une offre de sport-santé

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 ont mis en évidence la nécessité de poursuivre la structuration et d'améliorer la lisibilité de l'offre sport-santé sur l'ensemble du territoire réunionnais.

Les acteurs ont souligné l'importance de disposer d'une offre de qualité, facilement identifiable, accessible à tous les publics et adaptée aux besoins des personnes, quel que soit leur âge, leur état de santé ou leur lieu de résidence. Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par les partenaires régionaux afin de renforcer l'accès à une pratique physique favorable à la santé.

2. Description de l'action

Structurer, développer et rendre plus lisible l'offre régionale de sport-santé afin de garantir une réponse adaptée aux besoins de la population réunionnaise.

- Poursuivre le développement de l'offre Sport Santé pour Tous (SSpT) et Sport Santé sur Ordonnance (SSsO) en mobilisant notamment les collectivités territoriales et le mouvement sportif.
- Poursuivre le développement de la stratégie de formation régionale Sport-Santé pour Tous (SSpT) et Sport-Santé sur Ordonnance (SSsO) en élargissant les publics bénéficiaires aux agents des collectivités territoriales ainsi qu'aux directeurs et animateurs des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Sensibiliser les référents APS en ESMS et les référents des Projets éducatifs territoriaux (PEDT) au Sport-Santé ;
- Faciliter l'accès régional aux formations Sport-Santé fédérales ;
- Consolider le référencement régional de l'offre via le site et la plateforme SSBE.RE;
- Poursuivre l'animation du dispositif de labellisation ;
- Améliorer l'information et l'orientation des usagers et des prescripteurs via le site SSBE.RE ;
- Prioriser les territoires insuffisamment couverts afin de réduire les inégalités d'accès.

3. Résultats attendus

- Une offre sport-santé plus lisible et mieux structurée.
- Une amélioration de la couverture territoriale.
- Une augmentation du nombre de créneaux labellisés.
- Une meilleure orientation des publics vers une pratique adaptée.
- Une montée en compétences des acteurs du sport-santé.

4. Pilotes

DRAJES La Réunion et ARS La Réunion

5. Contributeurs

CNFPT, réseau Sport-Santé La Réunion, Promotion Santé La Réunion, Maisons Sport-Santé, CROS, collectivités territoriales, professionnels de santé, établissements de santé, établissements médico-sociaux, Assurance Maladie, CPTS, Université de La Réunion, organismes de formation et acteurs du loisir marchand.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre de structures référencées.

Nombre de créneaux SSpT et SSsO.

Nombre d'encadrants formés.

Nombre de communes couvertes par des créneaux labellisés.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution du nombre de personnes orientées vers une offre Sport-Santé.

Évolution de la couverture territoriale de l'offre Sport-Santé.

FICHE ACTION 2

Faciliter l'accès aux équipements sportifs pour la pratique du sport-santé

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 ont mis en évidence que le développement de l'offre sport-santé dépend également de la disponibilité et de l'accessibilité des équipements sportifs. Les acteurs ont souligné les difficultés rencontrées pour accéder à des créneaux adaptés, notamment au sein des équipements sportifs des collectivités territoriales, des établissements scolaires et des universités.

Le partage et l'optimisation de l'utilisation des infrastructures existantes constituent un levier majeur pour développer une offre de proximité, réduire les inégalités territoriales et favoriser l'accès du plus grand nombre à une pratique d'activité physique favorable à la santé.

À cet égard, le dispositif relatif à l'ouverture des équipements sportifs scolaires, porté par les ministères de l'Éducation nationale et des Sports et décliné dans la circulaire du 8 septembre 2025 (BO n° 34 du 11 septembre 2025), constitue un levier à mobiliser pour améliorer l'accès aux équipements sportifs. Dans un contexte local marqué par une forte sollicitation des équipements sportifs communaux, l'identification de nouveaux créneaux de pratique au sein des équipements sportifs scolaires peut constituer une réponse complémentaire, rapidement mobilisable et à moindre coût.

2. Description de l'action

Favoriser l'accès aux équipements sportifs afin de permettre le développement d'une offre sport-santé de proximité, adaptée aux besoins des territoires. À cette fin, il s'agira de :

- Mobiliser les propriétaires d'équipements sportifs pour déclarer et mettre à jour leurs équipements et lieux de pratique dans la [base de données des équipements sportifs \(Data-ES\)](#).
- Déployer le dispositif relatif à l'ouverture des équipements sportifs scolaires (OESS), sur la base du diagnostic.
- Créer un outil spécifique visant à identifier les créneaux disponibles au sein des équipements sportifs scolaires dans le cadre du dispositif OESS.
- Identifier les structures proposant des créneaux Sport-Santé pour les intégrer au sein de la démarche relative à l'OESS.
- Mettre en relation l'ensemble des acteurs concernés par le dispositif OESS en vue d'optimiser son impact sur le territoire.
- Poursuivre la mobilisation des collectivités territoriales dans l'identification des équipements mobilisables pour le développement du sport-santé afin de faciliter

l'ouverture et l'accès aux équipements sportifs au bénéfice des structures proposant des créneaux Sport-Santé.

- Encourager la formalisation de conventions de mise à disposition entre propriétaires d'équipements et les structures Sport-Santé.
- Promouvoir une utilisation partagée des équipements sportifs en dehors des temps d'enseignement ou d'utilisation prioritaire.
- Inscrire le Sport-Santé parmi les orientations du Schéma Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (SDESI).

3. Résultats attendus

- Un accès accru aux équipements sportifs pour les structures développant une offre sport-santé.
- Une optimisation de l'utilisation des infrastructures existantes.
- Le développement de nouveaux créneaux sport-santé.
- Une réduction des inégalités territoriales d'accès à la pratique.
- Un renforcement des partenariats avec les collectivités et les établissements scolaires.

4. Pilotes

Rectorat de La Réunion
DRAJES La Réunion
ANDES Réunion
ARDIISS

5. Contributeurs

Communes, EPCI, Conseil départemental, établissements scolaires, Université de La Réunion, propriétaires et gestionnaires d'équipements sportifs, mouvement sportif et Maisons Sport-Santé.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre d'équipements sportifs mobilisés.

Nombre de créneaux SSpT et SSsO accueillis dans les équipements partenaires.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution de l'accessibilité territoriale de l'offre sport-santé.

FICHE ACTION 3

Renforcer les Maisons Sport-Santé et les positionner comme pivots du sport-santé sur leur territoire

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 ont confirmé le rôle essentiel des Maisons Sport-Santé (MSS) dans le déploiement de la politique régionale sport-santé.

Véritables interfaces entre les usagers, les professionnels de santé, les collectivités territoriales et le mouvement sportif, elles facilitent l'accès à une pratique physique adaptée et contribuent à structurer les parcours sport-santé.

Les acteurs ont exprimé la nécessité de renforcer leur rôle d'animation territoriale, de consolider les compétences des coordonnateurs et de poursuivre la dynamique régionale engagée afin de répondre aux besoins croissants de la population.

2. Description de l'action

Conforter le rôle des Maisons Sport-Santé comme acteurs de proximité et pivots de la coordination territoriale du sport-santé.

- Poursuivre le déploiement du dispositif Maisons Sport-Santé en veillant au maillage territorial.
- Accompagner la montée en compétence du réseau des coordonnateurs des Maisons Sport-Santé.
- Poursuivre l'animation régionale du réseau des Maisons Sport-Santé et renforcer sa représentation dans la gouvernance régionale.
- Renforcer les coopérations entre les MSS, les professionnels de santé, les collectivités territoriales, les CPTS, les CLS, les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que le mouvement sportif.
- Renforcer le rôle des MSS dans l'information, l'orientation et l'accompagnement des publics vers une offre sport-santé adaptée.
- Veiller à la viabilité à moyen terme du modèle financier des MSS en sécurisant et en diversifiant les financements.
- Mettre en œuvre un système d'information régional spécifique pour les MSS.

3. Résultats attendus

- Un réseau régional des MSS renforcé et coordonné.
- Une montée en compétence des coordonnateurs.
- Une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.
- Une meilleure articulation entre les acteurs du sport-santé.
- Une amélioration de l'accompagnement des publics.

- Le développement de projets territoriaux répondant aux besoins des populations.

4. Pilotes

ARS La Réunion et DRAJES La Réunion

5. Contributeurs

Collectivités territoriales, CPTS, professionnels de santé, établissements sanitaires et médico-sociaux, mouvement sportif, CROS, Promotion Santé La Réunion, Pôle Ressources National Sport-Santé (PRNSS), l'Assurance Maladie/CGSS, Observatoire régional de la santé (ORS) et Santé publique France.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre de Maisons Sport-Santé.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution du nombre de personnes accompagnées par les MSS.

Évolution du nombre de dispositifs portés par les MSS.

OBJECTIF 2 : Augmenter le niveau d'activité physique des jeunes de l'école à l'université

FICHE ACTION 4

Poursuivre la généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école élémentaire et en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)

1. Contexte et enjeux

La promotion d'une activité physique quotidienne constitue un levier majeur de prévention de la sédentarité, d'amélioration de la santé physique, mentale et sociale ainsi que de la réussite éducative dès le plus jeune âge. En cohérence avec la Stratégie Nationale Sport-Santé, cette action vise à poursuivre le déploiement des [30 minutes d'Activité Physique Quotidienne \(APQ\)](#) dans les écoles élémentaires de La Réunion, en mobilisant les équipes éducatives, les collectivités territoriales et le mouvement sportif.

Elle s'inscrit également dans une logique de parcours de vie en favorisant le développement d'actions adaptées au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS), afin de favoriser l'activité physique régulière, le développement des capacités fonctionnelles et le bien-être des enfants accompagnés.

Cette dynamique contribuera à inscrire durablement l'activité physique dans le quotidien des enfants, y compris ceux accueillis dans les ESMS, en complément des enseignements, des projets éducatifs et des actions de promotion de la santé conduites sur les territoires.

2. Description de l'action

Poursuivre le déploiement des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ) afin d'inscrire durablement l'activité physique dans le quotidien des enfants. À cette fin, il s'agira de :

- Poursuivre la généralisation des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne dans les écoles élémentaires.
- Poursuivre le déploiement des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne dans les ESMS accueillant des enfants en situation de handicap.
- Mobiliser les équipes éducatives, les collectivités territoriales et le mouvement sportif pour favoriser la mise en œuvre du dispositif.
- Faire connaître et diffuser les ressources pédagogiques adaptées disponibles.
- Inscrire les 30 minutes d'APQ dans une démarche globale de promotion de la santé et de lutte contre la sédentarité en lien avec l'[opération Nutrition Marmay](#).

3. Résultats attendus

- Généralisation progressive des 30 minutes d'APQ sur le territoire.
- Augmentation du niveau d'activité physique des enfants.
- Renforcement de la culture de l'activité physique dès le plus jeune âge.
- Développement des partenariats entre l'Éducation nationale, les collectivités, le mouvement sportif, la DRAJES et l'ARS.
- Une contribution à la réduction de la sédentarité et des inégalités d'accès à l'activité physique.

4. Pilotes

Éducation Nationale
ARS La Réunion
DRAJES
Conseil Départemental

5. Contributeurs

ESMS, collectivités territoriales, mouvement sportif, USEP, ONAPS.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre d'écoles engagées dans le dispositif APQ.

Nombre et taux d'ESMS engagés dans le dispositif APQ.

Nombre de référents APS en ESMS identifiés en ESMS.

Nombre de téléchargements des outils pédagogiques disponibles sur le site SSBE.RE.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution (pourcentage) du nombre d'élèves bénéficiant quotidiennement des 30 minutes d'APQ (enquête à coordonner avec ONAPS).

Évolution de la couverture territoriale du dispositif APQ.

FICHE ACTION 5

Développer l'activité physique des collégiens et lycéens éloignés d'une pratique régulière

1. Contexte et enjeux

Les données régionales mettent en évidence des niveaux préoccupants de sédentarité chez les adolescents, notamment chez les jeunes les plus éloignés d'une pratique physique régulière. En cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale Sport-Santé et les priorités du Rectorat (*Projet EPS, Sport, Santé*), cette action vise à favoriser l'accès durable à une activité physique adaptée aux besoins des collégiens et lycéens les plus sédentaires.

Elle s'appuie sur le développement d'actions complémentaires à l'enseignement obligatoire d'EPS, telles que les Associations Sportives Santé (AS Santé), le dispositif 2 heures de sport au collège, l'expérimentation ICAPS (Intervention auprès des Collégiens centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité), les événements "Septembre Bouge" ainsi que les partenariats entre l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les acteurs du sport-santé.

L'objectif est de construire un véritable parcours sport-santé favorisant la pratique régulière, le bien-être, la réussite éducative et la réduction des inégalités d'accès à l'activité physique, tout en renforçant la continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

2. Description de l'action

Développer une pratique physique régulière chez les collégiens et lycéens les plus éloignés de la pratique en mobilisant l'ensemble des dispositifs éducatifs, sportifs et de santé. À cette fin, il s'agira de :

- Identifier les élèves les plus éloignés d'une pratique physique régulière à l'aide des outils de repérage et d'évaluation disponibles.
- Accompagner le développement des Associations Sportives Santé et des actions portées par la DR UNSS.
- Accompagner le déploiement du programme ICAPS dans les collèges et lycées volontaires.
- Favoriser la mise en œuvre du dispositif « 2 heures de sport au collège » (2HSC) en lien avec les partenaires locaux.
- Valoriser le Label Génération 2030 et son volet santé comme levier de développement du sport-santé au sein des projets d'établissement.
- Mobiliser les établissements scolaires dans le cadre de "Septembre Bouge" afin de promouvoir une pratique physique régulière.
- Structurer un parcours Sport-Santé des collégiens et lycéens en mobilisant le Rectorat, la DRAJES, l'ARS, le mouvement sportif, les maisons sport santé et les

autres partenaires du territoire afin d'assurer la continuité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

3. Résultats attendus

- Augmentation de la pratique physique régulière des collégiens et lycéens.
- Repérage renforcé des jeunes les plus sédentaires.
- Développement des AS Santé et articulation avec le programme ICAPS.
- Déploiement progressif d'ICAPS et du dispositif 2HSC.
- Renforcement de la culture sport-santé dans les établissements scolaires.

4. Pilotes

Rectorat de La Réunion
DRAJES La Réunion
ARS La Réunion

5. Contributeurs

Promotion Santé La Réunion, Pôle Ressource Pédiatrique, UNSS, établissements scolaires, CNDAPS, Santé publique France, collectivités territoriales, Cités éducatives, mouvement sportif, Maisons Sport-Santé, Infirmiers scolaires et associations partenaires.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre d'AS Santé.

Nombre d'établissements engagés dans le programme ICAPS.

Nombre de collèges bénéficiant du dispositif 2HSC.

Nombre d'établissements labellisés Génération 2030.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution du niveau d'activité physique des collégiens et lycéens.

FICHE ACTION 6

Définir un projet sport-santé avec l'Université de La Réunion et les établissements d'enseignement supérieur

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la SRSS 2026-2030 ont mis en évidence la nécessité de structurer une politique Sport-Santé à destination des étudiants. Cette période de transition vers l'autonomie est souvent marquée par une diminution de la pratique physique, une augmentation de la sédentarité, du stress et des comportements à risque pouvant impacter durablement la santé physique, mentale et sociale.

Dans un contexte où les établissements d'enseignement supérieur accueillent un public diversifié, la co-construction d'un projet Sport-Santé avec l'Université de La Réunion et/ou les établissements d'enseignement supérieur constitue un levier majeur pour promouvoir une pratique physique régulière, améliorer le bien-être des étudiants et favoriser leur réussite universitaire.

Cette action s'inscrit dans une logique de parcours de vie, en assurant la continuité des politiques Sport-Santé engagées durant la scolarité vers l'enseignement supérieur, puis vers la vie active. Elle vise à favoriser le maintien d'une pratique physique régulière à un moment charnière où celle-ci tend à diminuer.

2. Description de l'action

Co-construire, expérimenter et déployer un projet Sport-Santé avec l'Université de La Réunion et les établissements d'enseignement supérieur afin d'inscrire durablement l'activité physique dans le parcours de vie des étudiants comme facteur de santé, de bien-être et de réussite. À cette fin, il s'agira de :

- Réaliser un état des lieux des dispositifs, actions, infrastructures et ressources Sport-Santé existants au sein de l'Université de La Réunion et des établissements d'enseignement supérieur.
- Développer une offre d'activités physiques répondant aux besoins des étudiants.
- Favoriser l'intégration du Sport-Santé dans les politiques de vie étudiante et les projets d'établissement.
- Promouvoir le Vademecum « Sport-Santé dans l'enseignement supérieur »
- Renforcer les passerelles entre les Services de Santé Étudiante, les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé et le mouvement sportif afin de favoriser l'orientation des étudiants vers une pratique adaptée.
- Développer des actions de sensibilisation à la lutte contre la sédentarité, au bien-être mental et aux bienfaits de l'activité physique.

- Recenser, valoriser et diffuser les initiatives innovantes conduites sur les campus afin de favoriser leur essaimage à l'échelle régionale.
- Encourager le déploiement d'initiatives sport-santé avec l'Université de La Réunion et les établissements d'enseignement supérieur.

3. Résultats attendus

- Une meilleure connaissance des dispositifs existants dans l'enseignement supérieur.
- Une stratégie Sport-Santé partagée avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.
- Une offre d'activités physiques et sportives mieux adaptée aux besoins des étudiants.
- Une meilleure continuité des parcours sport-santé entre la fin de la scolarité, l'enseignement supérieur et la vie active.
- Une augmentation de la pratique physique régulière des étudiants.

4. Pilotes

Université de La Réunion
DRAJES La Réunion
ARS La Réunion

5. Contributeurs

Établissements d'enseignement supérieur, SUAPS, Service de santé étudiante (SSE), CROUS Réunion-Mayotte, Rectorat, Promotion Santé La Réunion, Maisons Sport-Santé, collectivités territoriales, mouvement sportif, associations étudiantes, professionnels de santé et partenaires institutionnels.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Réalisation de l'état des lieux régional.

Nombre d'établissements engagés dans la démarche.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution de l'offre Sport-Santé et du nombre de projets Sport-Santé dans les établissements d'enseignement supérieur.

Évolution des collaborations entre l'enseignement supérieur et le réseau sport-santé.

OBJECTIF 3 : Sensibiliser les acteurs et développer l'activité physique dans le monde professionnel

FICHE ACTION 7

Inciter les entreprises et les trois versants de la fonction publique à proposer des dispositifs de promotion de l'activité physique et de lutte contre la sédentarité à leurs employés et agents.

1. Contexte et enjeux

La promotion de l'activité physique en milieu professionnel s'est imposée comme un axe prioritaire de la concertation territoriale, en réponse aux évolutions des conditions de travail et aux enjeux de santé des actifs. Les comportements sédentaires liés aux évolutions des modes de travail constituent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique, avec des conséquences sur la santé physique et mentale, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), le maintien en emploi et la prévention des maladies chroniques.

Les acteurs du territoire ont souligné l'importance de mobiliser les employeurs privés ainsi que les trois versants de la fonction publique afin de développer des environnements professionnels favorables à l'activité physique et de réduire durablement la sédentarité. Dans cette dynamique, il s'agira de veiller à la cohérence et, le cas échéant, à la complémentarité entre la SRSS et les orientations régionales en matière de santé au travail.

Cette action vise ainsi à accompagner les employeurs dans le développement d'une véritable culture de l'activité physique en milieu professionnel, en s'appuyant sur les services de prévention et de santé au travail, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, les Maisons Sport-Santé et les partenaires du territoire.

2. Description de l'action

Encourager les employeurs publics et privés à développer des environnements de travail favorables à l'activité physique, à la réduction de la sédentarité et à la promotion de la santé des salariés et des agents. À cette fin, il s'agira de :

- Déployer la Charte « Entreprise Active PNNS » auprès des employeurs publics et privés.
- Inciter les entreprises et les trois versants de la fonction publique à intégrer l'activité physique dans leur politique de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).
- Renforcer les partenariats avec les services de prévention et de santé au travail et le réseau sport-santé afin de faire de l'activité physique un levier de prévention.

- Diffuser auprès des employeurs les ressources disponibles sur « [Sport en entreprise](#) » notamment via SSBE.RE.

3. Résultats attendus

- Une meilleure prise en compte de l'activité physique dans les politiques de santé au travail.
- Le développement d'actions de prévention en milieu professionnel.
- Une réduction des comportements sédentaires des salariés et des agents publics.
- Le renforcement des partenariats entre employeurs et acteurs du sport-santé.
- Une amélioration du bien-être et de la qualité de vie au travail.

4. Pilotes

DRAJES La Réunion

ARS La Réunion

5. Contributeurs

Services de prévention et de santé au travail, entreprises et employeurs publics, collectivités territoriales, Promotion Santé La Réunion, Maisons Sport-Santé, mouvement sportif, Assurance Maladie (CGSS), chambres consulaires (CCI, CMA), organisations professionnelles (MEDEF, CPME, U2P...), ARACT, CFA, COSMOS et partenaires sociaux.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre de structures signataires de la charte « Entreprise active PNNS ».

- *Indicateurs d'impact*

Évolution du nombre de créneaux Sport-Santé en direction des salariés et agents publics.

OBJECTIF 4 : Prévenir la perte d'autonomie des personnes avançant en âge par le sport-santé

FICHE ACTION 8

Déployer des actions sport-santé favorisant le maintien de l'autonomie des personnes avançant en âge, notamment dans le cadre des orientations du plan régional antichute.

1. Contexte et enjeux

La concertation territoriale conduite dans le cadre de l'élaboration de la SRSS 2026-2030 a confirmé la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées comme un enjeu majeur pour La Réunion.

Les acteurs du territoire ont souligné que la sédentarité demeure un facteur majeur de fragilisation des personnes avançant en âge et que le maintien d'une activité physique régulière constitue un levier important pour préserver les capacités fonctionnelles, prévenir les chutes, favoriser le maintien à domicile et améliorer la qualité de vie.

Cette action s'inscrit dans le déploiement de l'axe 4 du Plan régional antichute et vise à développer une offre coordonnée de Sport-Santé mobilisant les collectivités territoriales, les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé, les établissements sociaux et médico-sociaux et l'ensemble des partenaires afin d'accompagner les personnes avançant en âge tout au long de leur parcours de vie.

Au-delà de la prévention des chutes, cette action vise à promouvoir un vieillissement actif, en permettant à chaque personne avançant en âge de préserver durablement son autonomie, son lien social et sa qualité de vie grâce à une pratique régulière d'activité physique.

2. Description de l'action

Déployer les actions de l'axe 4 du Plan régional antichute en développant une offre coordonnée d'activité physique répondant aux besoins des personnes avançant en âge, en renforçant le repérage des situations de fragilité et en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire afin de favoriser un vieillissement actif. À cette fin, il s'agira de :

- Développer une offre d'activité physique adaptée destinée aux personnes avançant en âge vivant à domicile, autonomes ou présentant une limitation fonctionnelle minime, ainsi qu'à celles accueillies en ESMS.
- Renforcer le repérage des situations de fragilité et l'orientation vers une pratique adaptée grâce au déploiement de [la démarche ICOPE](#).
- Inciter les référents APS à développer une offre d'activité physique adaptée au sein des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS).

- Poursuivre le déploiement des ateliers « Mobilité » portés par le GIE Vieillessement Actif, en lien avec les partenaires du territoire.
- Déployer le projet régional “Gramoun Athlon” comme événement fédérateur de promotion du vieillissement actif, de prévention de la perte d'autonomie et de valorisation du Sport-Santé, en s'appuyant sur les dynamiques locales portées par les associations, les clubs du troisième âge et les collectivités territoriales, afin de renforcer leur visibilité et leur complémentarité à l'échelle régionale.
- Valoriser les parcours Sport-Santé des personnes avançant en âge en s'appuyant sur le réseau des Maisons Sport-Santé et la plateforme régionale SSBE.RE.

3. Résultats attendus

- Une offre d'activité physique adaptée mieux structurée et coordonnée à destination des personnes avançant en âge.
- Une meilleure articulation entre les dispositifs de prévention de la perte d'autonomie.
- Le développement du repérage des situations de fragilité et de l'orientation des publics vers de l'APA grâce à la démarche ICOPE.
- Le renforcement de la prévention des chutes, du maintien de l'autonomie et du maintien à domicile.
- Le déploiement régional du projet Gramoun Athlon.
- Le développement d'une culture du vieillissement actif à la Réunion.

4. Pilotes

ARS La Réunion

DRAJES La Réunion

5. Contributeurs

Conseil départemental, CGSS, Promotion Santé La Réunion, GIE Vieillessement Actif, Gérontopôle, CNSA, Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, Maisons Sport-Santé, ORIAPA, collectivités territoriales, CCAS, DAC, ESMS, professionnels de santé, mouvement sportif et partenaires du Plan régional antichute.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre de créneaux d'activité physique dédiés aux personnes avançant en âge.
Nombre d'ESMS engagés dans la démarche par l'intermédiaire de leurs référents APS.

Nombre d'ateliers « Mobilité » dispositif Atout Age – GIE Vieillessement Actif

Nombre d'éditions du Gramoun Athlon organisées

OBJECTIF 5 : Renforcer le recours à l'Activité Physique Adaptée (APA) à des fins thérapeutiques

FICHE ACTION 9

Harmoniser et développer le recours à l'Activité Physique Adaptée à des fins thérapeutiques

1. Contexte et enjeux

La concertation territoriale conduite dans le cadre de l'élaboration de la SRSS 2026-2030 a fait émerger le développement de l'Activité Physique Adaptée (APA) à des fins thérapeutiques comme l'une des priorités majeures du territoire. Le groupe de travail dédié à cette thématique a d'ailleurs réuni le plus grand nombre de participants, témoignant des fortes attentes des acteurs en matière d'organisation, de lisibilité et de structuration de l'offre régionale.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de renforcer le recours à l'APA à des fins thérapeutiques en améliorant l'accessibilité des dispositifs, leur articulation avec les parcours de santé, l'harmonisation des pratiques et la coordination entre les professionnels de santé, les Maisons Sport-Santé, les structures proposant de l'APA ainsi que les organismes financeurs.

Cette action vise à développer une offre territoriale lisible, coordonnée et de qualité afin de permettre à chaque personne vivant avec une pathologie chronique, une affection de longue durée ou présentant des facteurs de risque de bénéficier d'un parcours d'Activité Physique Adaptée répondant à ses besoins, sécurisé et pleinement articulé avec son parcours de santé.

2. Description de l'action

Structurer, harmoniser et développer le recours à l'Activité Physique Adaptée à des fins thérapeutiques afin de garantir une offre de qualité, accessible et coordonnée sur l'ensemble du territoire réunionnais. À cette fin, il s'agira de :

- Structurer les dispositifs d'APA à des fins thérapeutiques en articulation avec les priorités régionales de santé, notamment dans les champs de l'obésité, du diabète, des cancers, des maladies cardiovasculaires, de la santé mentale et des addictions.
- Veiller à une couverture territoriale équilibrée de l'offre d'APA.
- Renforcer l'intégration de l'APA dans les parcours de prise en charge, notamment les parcours coordonnés renforcés (PCR).
- Élaborer, par un consensus régional, un formulaire harmonisé de prescription et d'orientation vers l'APA à des fins thérapeutiques.

- Poursuivre la formation et la sensibilisation des professionnels de santé prescripteurs et des professionnels intervenant dans la mise en œuvre de l'APA, afin de faciliter la prescription, l'orientation et l'accompagnement des patients.
- Réaliser un état des lieux des modalités de prise en charge financière de l'APA par les mutuelles, assurances et autres organismes financeurs.

3. Résultats attendus

- Une offre d'APA thérapeutique mieux structurée et plus lisible.
- Une amélioration de l'accès à l'APA sur l'ensemble du territoire.
- Un cadre régional harmonisé de prescription et d'orientation vers l'APA
- Une meilleure intégration de l'APA dans les parcours de soins.
- Une meilleure connaissance des modalités de financement existantes.

4. Pilotes

ARS La Réunion

DRAJES La Réunion

5. Contributeurs

Professionnels de santé, Promotion Santé La Réunion, Maisons Sport-Santé, Assurance Maladie (CGSS), mutuelles et assurances, établissements de santé, FEECOIA, mouvement sportif, professionnels en APA, Université de La Réunion, associations de patients, URMKOI, URML et partenaires institutionnels.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre de structures proposant une offre d'APA à des fins thérapeutiques.

Nombre de communes couvertes par une offre d'APA à des fins thérapeutiques.

Élaboration et diffusion d'un formulaire régional harmonisé.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution du nombre de prescriptions d'APA via les systèmes d'informations

Évolution du nombre de dispositif APA à des fins thérapeutiques (ATAP MSS, Prog APA MSS, ICAPS, ATELIER MOBILITE...)

Évolution du nombre de créneau SSsO

Évolution du nombre de bénéficiaires dans les programmes et/ou dispositif d'APA sur l'île.

OBJECTIF 6 : Faire du Sport-Santé un levier de prévention des conduites addictives chez les jeunes

FICHE ACTION 10

Développer les actions de prévention des conduites addictives chez les jeunes par le sport-santé

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la SRSS 2026-2030 ont mis en évidence le rôle majeur que peut jouer le sport dans la prévention des conduites addictives et la promotion de la santé auprès des jeunes.

Cette priorité s'inscrit dans la continuité de la Grande Cause Régionale en matière de prévention et de lutte contre les addictions et traduit la volonté de renforcer les synergies entre les politiques sportives, les politiques de santé publique et les actions de prévention.

Les acteurs du territoire ont souligné la nécessité de développer une culture commune de prévention au sein du mouvement sportif en renforçant les compétences des éducateurs sportifs, des dirigeants, des bénévoles et des professionnels intervenant auprès des jeunes. Cette dynamique repose sur le développement des compétences psychosociales, le repérage précoce des conduites à risque, la promotion des comportements favorables à la santé et le renforcement des partenariats entre les acteurs du sport, de la prévention et de l'addictologie.

2. Description de l'action

Structurer des actions de prévention des conduites addictives par le Sport-Santé en développant les compétences des acteurs du mouvement sportif et en renforçant les partenariats entre les secteurs de la jeunesse et des sports, de la santé, de la prévention et de l'addictologie. À cette fin, il s'agira de :

- Déployer la méthode PROCeSS afin de développer les compétences psychosociales au sein des clubs sportifs.
- Encourager l'intégration d'actions de prévention des conduites addictives et de promotion de la santé dans les projets associatifs des clubs sportifs.
- Déployer et valoriser l'Addictothèque comme centre de ressources régional à destination des acteurs du sport.
- Déployer la formation « 1er repère en addictologie » à destination des éducateurs sportifs, dirigeants, bénévoles et autres professionnels intervenant auprès des jeunes.

- Développer et mettre à disposition des outils de communication et de sensibilisation adaptés aux jeunes, à leur entourage et aux acteurs du champ sportif.

3. Résultats attendus

- Une montée en compétence des acteurs du sport en matière de prévention des conduites addictives.
- Une meilleure intégration de la prévention des conduites addictives dans les projets associatifs des clubs sportifs.
- Une diffusion élargie des ressources et des outils de prévention.
- Une meilleure sensibilisation des jeunes pratiquants et de leur entourage.

4. Pilotes

DRAJES La Réunion, Préfecture de la Réunion (MILDECA), ARS La Réunion

5. Contributeurs

Promotion Santé La Réunion, Association Addictions France Réunion, Réseau Oté, établissements de santé, mouvement sportif, collectivités territoriales, Maisons Sport-Santé, établissements scolaires, professionnels de santé, associations de prévention et partenaires institutionnels.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Nombre d'éducateurs sportifs, dirigeants et bénévoles formés.

Nombre de formations « 1er repère en addictologie » organisées.

Nombre de téléchargements des ressources de l'Addictothèque.

OBJECTIF 7 : Renforcer la visibilité et favoriser l'appropriation de la Stratégie Régionale Sport-Santé (SRSS) par l'ensemble des publics.

FICHE ACTION 11

Mettre en place une stratégie de communication de la SRSS

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la SRSS 2026-2030 ont mis en évidence la nécessité de renforcer la visibilité, la lisibilité et l'appropriation du Sport-Santé à La Réunion. Malgré une dynamique territoriale forte, les dispositifs, les acteurs et les ressources demeurent insuffisamment connus des professionnels, des partenaires institutionnels et du grand public.

La réussite de la SRSS 2026-2030 repose ainsi sur une stratégie de communication coordonnée, continue et partagée permettant de valoriser les actions conduites, de renforcer la connaissance de l'offre régionale et de favoriser l'accès de tous à une pratique d'activité physique favorable à la santé.

2. Description de l'action

Déployer une stratégie régionale de communication permettant d'accompagner le déploiement de la SRSS, de valoriser les initiatives territoriales et de promouvoir durablement la culture du Sport-Santé auprès de l'ensemble des publics. À cette fin, il s'agira de :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour accompagner le déploiement de la SRSS 2026-2030.
- Positionner SSBE.RE comme le portail numérique régional de référence du Sport-Santé, permettant de centraliser l'information, de valoriser les acteurs et l'offre régionale et de faciliter l'orientation des usagers et des professionnels vers des créneaux labellisés adaptés.
- Développer une identité commune du réseau Sport-Santé réunionnais, s'appuyant sur la marque SSBE.RE (logo, charte graphique, supports de communication et objets de visibilité), afin de renforcer le sentiment d'appartenance des partenaires, d'améliorer la visibilité des actions et de favoriser la reconnaissance du Sport-Santé auprès du grand public.
- Déployer des campagnes de communication lors des temps forts régionaux du Sport-Santé.
- Décliner à l'échelle régionale la stratégie nationale de communication des Maisons Sport-Santé.

- Valoriser les dispositifs, les initiatives et les bonnes pratiques du territoire à travers les différents outils régionaux de communication (SSBE.RE, lettre PRNDO, MaSanté.re, Nutrition Marmay, médias, réseaux sociaux...).
- Promouvoir auprès du grand public et des professionnels l'offre régionale référencée sur SSBE.RE.

3. Résultats attendus

- Une meilleure visibilité de la Stratégie Régionale Sport-Santé.
- Une meilleure appropriation de la SRSS par les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire
- Une augmentation de la fréquentation du site SSBE.RE.
- Une meilleure connaissance de l'offre régionale par les professionnels et le grand public.
- Une communication mieux coordonnée entre les partenaires.
- Une meilleure valorisation des actions menées sur le territoire.

4. Pilotes

ARS La Réunion

DRAJES La Réunion

5. Contributeurs

Promotion Santé La Réunion, Maisons Sport-Santé, PRNDO, Rectorat, UNSS, collectivités territoriales, CGSS, Préfecture de La Réunion, mouvement sportif, professionnels de santé, partenaires institutionnels et médias.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Validation d'une stratégie régionale de communication.

- *Indicateurs d'impact*

Évolution de la fréquentation du site SSBE.RE.

Mentions dans les médias.

OBJECTIF 8 : Observer, évaluer et améliorer en continu la Stratégie Régionale Sport-Santé

FICHE ACTION 12

Structurer le suivi et l'évaluation de la Stratégie Régionale Sport-Santé

1. Contexte et enjeux

Les travaux de concertation conduits dans le cadre de l'élaboration de la SRSS 2026-2030 ont souligné la nécessité de disposer d'un dispositif régional partagé permettant, d'une part, de mieux connaître les pratiques, les besoins et les ressources du territoire en matière de Sport-Santé et, d'autre part, de suivre la mise en œuvre de la stratégie, d'en apprécier les résultats et d'adapter les actions aux besoins du territoire.

L'observation du Sport-Santé et le suivi-évaluation de la SRSS constituent ainsi deux démarches complémentaires. L'observation doit permettre de consolider et d'analyser les données disponibles, d'objectiver les évolutions du secteur et de mieux identifier les inégalités territoriales et sociales. Le suivi et l'évaluation doivent permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions engagées et d'accompagner l'amélioration continue de la stratégie.

Cette démarche s'appuiera sur les données et outils existants ainsi que sur les contributions des différents partenaires, en recherchant la complémentarité et la mutualisation avec les travaux déjà conduits dans le cadre du Programme Réunionnais Nutrition, Diabète et Obésité (PRNDO), afin d'éclairer le pilotage et la décision publique.

2. Description de l'action

Structurer un dispositif régional d'observation du Sport-Santé et de suivi-évaluation de la SRSS, organisé autour de deux volets complémentaires :

- l'observation des pratiques, des besoins, de l'offre et des ressources en matière de Sport-Santé sur le territoire ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SRSS 2026-2030 et de ses 12 fiches actions.

Ce dispositif s'appuiera sur les données disponibles, les contributions des partenaires territoriaux et les outils numériques existants, en recherchant notamment la complémentarité avec les travaux conduits dans le cadre du PRNDO.

À cette fin, il s'agira de :

- Définir un cadre régional partagé d'observation du Sport-Santé et de suivi-évaluation de la SRSS.

- Recenser, consolider, analyser et croiser les données disponibles issues des différents partenaires.
- Développer des outils de restitution partagés : tableau de bord, portraits territoriaux, cartographie de l'offre, bilans de suivi...
- Définir et suivre un socle d'indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre des 12 fiches actions de la SRSS.
- Mettre en place un comité de suivi et d'évaluation associant les principaux partenaires institutionnels et les représentants des acteurs du territoire.
- Partager régulièrement les résultats afin d'éclairer le pilotage de la SRSS et, si nécessaire, d'adapter les actions aux évolutions des besoins du territoire.

3. Résultats attendus

- Une meilleure connaissance du Sport-Santé et de son évolution à La Réunion.
- Des données consolidées, régulièrement actualisées et partagées avec les partenaires.
- Un suivi partagé de la mise en œuvre et des résultats de la SRSS.
- Une meilleure aide à la décision et à l'adaptation des actions aux besoins du territoire.

4. Pilotes

ARS La Réunion

DRAJES La Réunion

Observatoire Régional de la Santé (ORS)

5. Contributeurs

Promotion Santé La Réunion, Santé publique France, Maisons Sport-Santé, Rectorat, collectivités territoriales, Assurance Maladie, CGSS, Université de La Réunion, mouvement sportif, partenaires institutionnels et acteurs du sport-santé.

6. Indicateurs de suivi

- *Indicateurs de déploiement*

Élaboration du cadre régional d'observation et d'évaluation.

Création du comité de suivi et d'évaluation.

Production du tableau de bord régional.

Nombre de réunions annuelles du comité.

- *Indicateurs d'impact*

Atteinte des objectifs stratégiques de la SRSS.

Évolution des principaux indicateurs régionaux sport-santé.

CONCLUSION

La Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030 marque une nouvelle étape dans la construction d'une politique publique ambitieuse en faveur de la santé des Réunionnaises et des Réunionnais.

Fruit d'un travail partenarial associant les services de l'État, les collectivités territoriales, les professionnels de santé, le mouvement sportif, les établissements d'enseignement, les acteurs du secteur médico-social, les associations et de nombreux partenaires, elle traduit une ambition commune : faire de l'activité physique un levier majeur de prévention, de promotion de la santé et de qualité de vie.

Au-delà des orientations qu'elle fixe, cette stratégie constitue une feuille de route opérationnelle fondée sur une gouvernance partagée, des objectifs clairement identifiés et douze actions destinées à répondre aux enjeux spécifiques du territoire réunionnais.

Sa réussite reposera désormais sur la mobilisation durable de l'ensemble des partenaires, leur capacité à coopérer, à innover et à adapter les réponses aux besoins des populations. Elle fera également l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers, appuyés sur une observation partagée du Sport-Santé à La Réunion, afin d'apprécier les résultats obtenus et d'ajuster les actions engagées dans une logique d'amélioration continue.

À l'horizon 2030, l'ambition est claire : permettre à chaque Réunionnaise et à chaque Réunionnais, quel que soit son âge, son état de santé ou son lieu de vie, d'accéder à une activité physique adaptée, régulière et bénéfique pour sa santé.

REMERCIEMENTS

L'élaboration de cette **Stratégie Régionale Sport-Santé 2026-2030** n'aurait pas été possible sans l'engagement des nombreux acteurs qui ont contribué à sa réflexion, à sa co-construction et à sa rédaction.

L'Agence Régionale de Santé La Réunion et la DRAJES adressent leurs plus sincères remerciements à l'ensemble des partenaires institutionnels, des collectivités territoriales, des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des Maisons Sport-Santé, du mouvement sportif, des établissements d'enseignement, de l'Université de La Réunion, des associations, des entreprises et, plus largement, à l'ensemble des participants aux travaux de concertation.

Une reconnaissance particulière est adressée à Promotion Santé La Réunion, dont l'expertise, l'implication constante dans l'animation de la concertation territoriale et la qualité des contributions ont largement participé à l'élaboration de cette stratégie régionale.

La richesse de cette démarche repose sur la diversité des acteurs mobilisés et sur la complémentarité de leurs regards, de leurs expériences et de leurs expertises. Leur contribution témoigne de la dynamique collective à l'œuvre à La Réunion pour faire progresser le Sport-Santé et renforcer durablement son inscription dans les politiques publiques et les pratiques professionnelles.

Nous remercions tout particulièrement les structures et acteurs ayant contribué aux travaux de concertation :

Les partenaires institutionnels et acteurs régionaux : l'ARDIISS, l'ANDES Réunion, le Département de La Réunion, la CGSS, la DEETS et son pôle Solidarités, la DAAF, la Conférence Régionale du Sport, le Comité Régional Olympique et Sportif de La Réunion, l'Observatoire Régional de la Santé La Réunion, le Rectorat de La Réunion, l'Université de La Réunion, le CREPS de La Réunion, Santé publique France, la Direction Régionale UNSS et le Comité Régional USEP.

Les collectivités territoriales et leurs services, CCAS et CLS : les communes de Bras-Panon, Sainte-Marie, Les Avirons, Saint-Denis, Trois-Bassins, Le Tampon, Saint-Paul, Saint-Leu, Petite-Île, Le Port, La Plaine-des-Palmistes, La Possession, Saint-Benoît, Saint-Louis et Saint-Pierre, ainsi que leurs services, CCAS et Contrats Locaux de Santé ayant participé à la démarche.

Les Maisons Sport-Santé : les Maisons Sport-Santé de Bras-Panon, SAKISOIGNE à La Possession, de l'OMS de Saint-Joseph, EKILIB.re au Tampon, de l'OMS de Saint-Denis, de l'OMSEP de Saint-Paul, de l'OMS du Port, de La Plaine-des-Palmistes, de Saint-Louis,

de Petite-île, de l'Office des Sports et du Temps Libre de Saint-Pierre et CASEC Cressonnière.

Les acteurs de la santé et de la coordination des parcours : la Société de médecine du sport de l'Océan Indien, Cap RéuniDIET, la SFP APA-974, l'URPS MK-OI, les CPTS Est, Australe, CPTS Réso, ainsi que les professionnels libéraux de la diététique-nutrition et les enseignants en Activité Physique Adaptée ayant participé aux travaux.

Le mouvement sportif, les associations et les acteurs du Sport-Santé : le Comité Sport Vitalité, le Comité Sport pour Tous Île de La Réunion, Comité handisport, ETAP Santé, REUNIR, Run Odyssée, Midori No Yama Aikido, Wei Chung, Kaizen Réunion, Entraide Social Sport et Loisirs, P'tit Pas Grand Large, le Cercle des Nageurs de Saint-Joseph, le Badminton Club de Saint-Paul, ARG TAO, l'École du Lagon, l'Académie d'Arts Martiaux et de Jujitsu contemporain, École d'arts martiaux Réunion, Sainte-Marie Tennis de Table, l'Académie sportive de la Redoute et Équilibre Run Insertion Sport Santé et Training.

Les acteurs économiques et de l'emploi sportif : Vital Sport Santé, Sporty Bus, Profession Sport et Loisirs et Pascal Moove Santé.

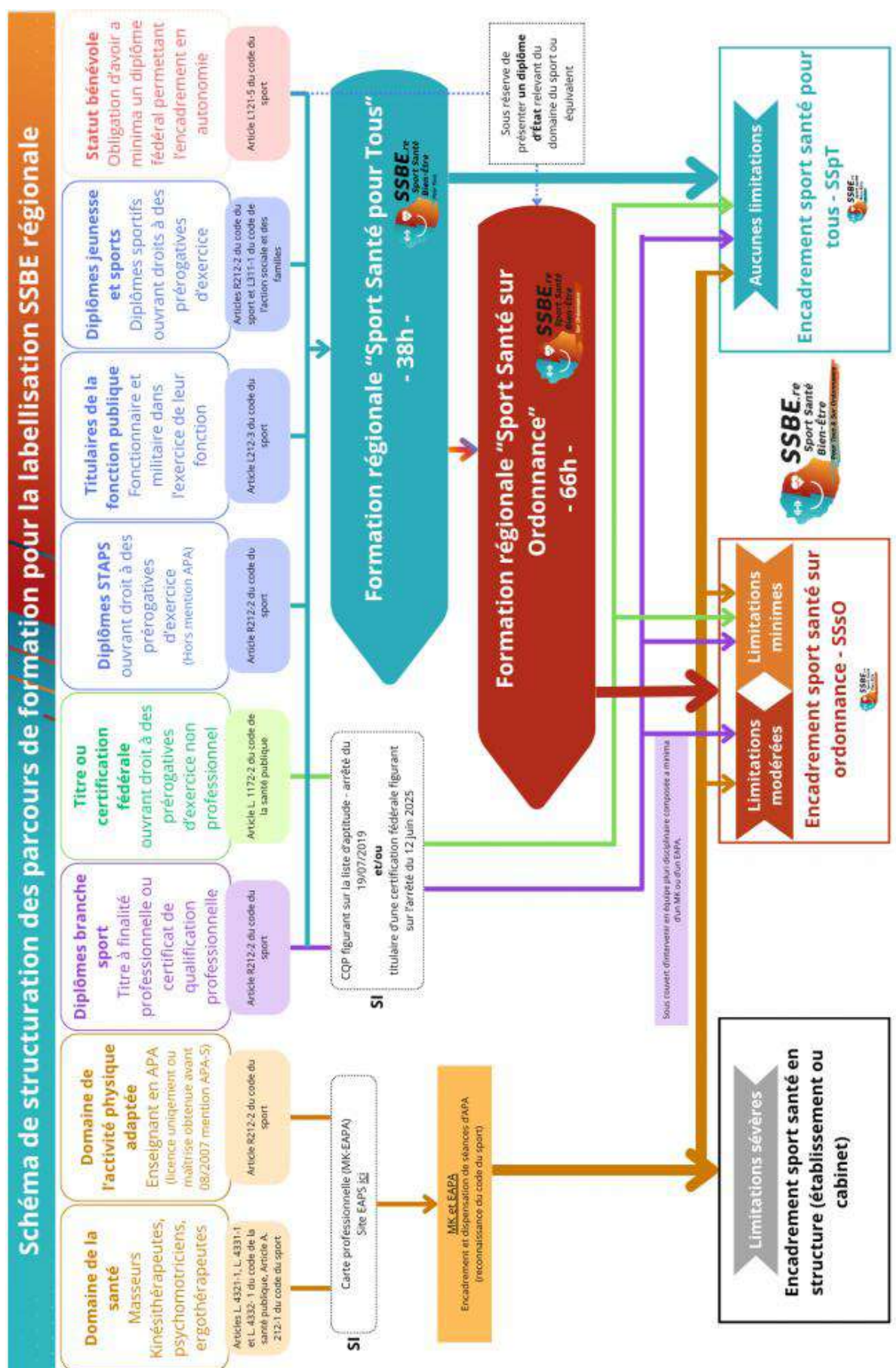
Au-delà des structures citées, l'Agence Régionale de Santé La Réunion et la DRAJES remercient l'ensemble des personnes qui ont consacré du temps aux ateliers, aux échanges et aux contributions ayant permis de construire collectivement cette stratégie.

La SRSS 2026-2030 est le reflet de cette mobilisation et de la volonté partagée de faire du Sport-Santé un levier durable de santé et de qualité de vie pour toutes les Réunionnaises et tous les Réunionnais.

GLOSSAIRE

APA Activité Physique Adaptée
APSA Activités Physiques, Sportives et Artistiques
ALD Affection de Longue Durée
APS Activité Physique et Sportive
APQ Activité Physique Quotidienne
ARS Agence Régionale de Santé
CCAS Centre Communal d'Action Sociale
CNSA Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CNDAPS Centre National d'appui au Déploiement en Activité Physique et lutte contre la Sédentarité
CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CROS Comité Régional Olympique et Sportif de La Réunion
CLS Contrat Local de Santé
DAAF Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DAC Dispositif d'Appui à la Coordination
DEETS Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
ICOPE Integrated Care for Older People – Soins intégrés pour les personnes âgées
DRAJES Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
ESMS Établissement ou Service Social ou Médico-Social
ES Équipement Sportif
GIE VA Groupement d'Intérêt Économique Vieillesse Actif
ICAPS Intervention auprès des collégiens Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité
MILDECA Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MSS Maison Sport-Santé
MSP Maison de Santé Pluriprofessionnelle
OESS Ouverture des Équipements Sportifs Scolaires
ONAPS Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité
ORS Observatoire Régional de la Santé
PEDT Projet Éducatif Territorial
PRS Projet Régional de Santé
PNNS Programme National Nutrition Santé
PRNDO Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète et l'Obésité
PRNSS Pôle Ressource National Sport-Santé
PSR Projet Sportif Régional
PSL Projet Sportif Local
SDESI Schéma Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
SNSS Stratégie Nationale Sport-Santé
SPF Santé publique France
SSsO Sport Santé sur Ordonnance
SSpT Sport Santé pour Tous
UNSS Union Nationale du Sport Scolaire
2HSC 2 heures de sport au collège

ANNEXES

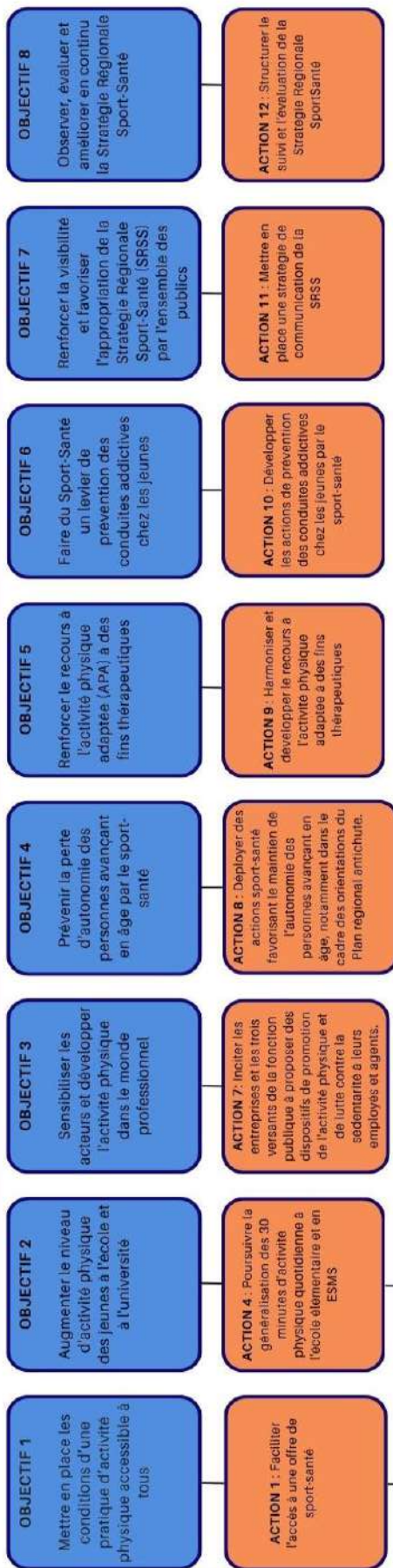


Les diplômes obtenus hors du territoire français et non reconnus sur le territoire doivent faire l'objet d'un traitement particulier lors de la commission de labellisation. Les OF pourront se rapprocher de la DRAJES pour étudier les cas particuliers

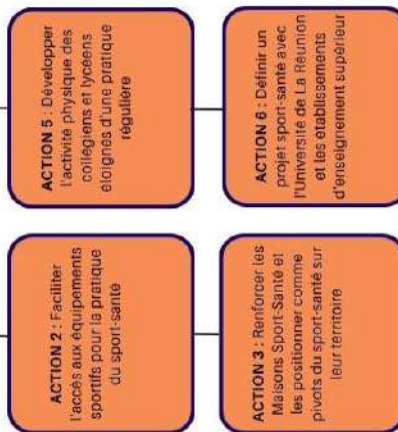
STRATÉGIE RÉGIONALE SPORT-SANTÉ 2026 - 2030

VISION : Améliorer l'état de santé de la population Réunionnaise en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES



LES ACTIONS PRIORITAIRES



IMPACTS ATTENDUS

